

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

lième année. — 5 sous le numéro.

Montmagny, samedi, le 25 décembre 1954

No 45

Investiture de Mgr Albert Painchaud

Voeux de Son Excellence Monseigneur B. Desrochers

Chers diocésains,

L'année 1954 achève de disparaître dans la nuit des temps. Bientôt aussi brillera l'aurore de 1955.

Nous aurons vieilli d'une année, nous aurons donc une année de moins à vivre.

Le vie terrestre se raccourcit; celle de l'au-delà, la vraie vie celle-là, se rapproche. Ni les richesses, ni les succès, mondains ou autres, ne nous y suivront. Mais

alors, pour être pratiques, devons-nous demander ce que, durant les douze derniers mois, nous avons fait qui puisse nous servir pour l'éternité, et prendre de bonnes et sincères résolutions pour la nouvelle année.

Permettez à votre chef spirituel de vous rappeler deux mots d'ordre très simples, très connus mais éminemment pratiques: **OUI** et **NON**. Vous vous efforcerez, tous les jours de l'année 1955, de toujours dire **OUI** aux inspirations de l'Esprit-Saint et de la Vierge Immaculée. Vous saurez, avec la grâce de Dieu, dire toujours **NON** aux suggestions de satan, le Prince des ténèbres qui s'acharne plus que jamais à la perte des âmes.

Cette règle de vie, extrêmement simple, mais pas toujours facile à suivre — elle vous demandera à certains jours un grand esprit de foi, beaucoup d'énergie et surtout une extrême prudence — cette règle de vie, dis-je, vous aidera, chers diocésains, à passer une excellente année, une année qui comptera pour Dieu et la vie future.

Voilà le souhait le plus ardent de votre évêque qui répand à profusion sur vous tous, les bénédictions puisées à la source dans son récent voyage *ad limina*.

† BRUNO,
Evêque de Sainte-Anne.

Sainte-Anne-de-la-Pocatière,
le 21 décembre 1954.

Son Exc. Mgr. Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Sainte-Anne, récemment de retour d'un voyage "ad limina" à Rome, procédera dimanche soir prochain, soit le 26 décembre,



à la cérémonie d'investiture de Mgr Albert Painchaud, curé à Saint-Thomas de Montmagny, récemment élevé par Sa Sainteté le pape Pie XII, à la dignité de Prélat Domestique.

Cette imposante et solennelle cérémonie se déroulera à l'église Saint-Thomas de Montmagny, à 7 heures trente, dimanche soir, le 26 décembre prochain. A cette occasion, outre la présence de Mgr Desrochers, plusieurs personnalités ecclésiastiques prendront place dans l'église. Tous les paroissiens se feront également un plaisir d'assister à cette cérémonie.



Aux contribuables du Quartier Ouest et à tous les citoyens de Montmagny, il m'est agréable, à l'occasion de la fête de Noël d'offrir mes meilleurs souhaits de Joyeux Noël et de Bonne et Heureuse Année. — Puisse cette nouvelle année apporter à tous, bonheur, santé, paix et prospérité.

Jos. PARADIS,
échevin
Quartier Ouest.

Aux électeurs du Quartier Ouest

Dans quelques jours, une année nouvelle s'installera chez vous. Que cette fête familiale vous apporte la joie et le bonheur qui dureront pendant toute l'année nouvelle. Que cette année 1955 soit pour tous, heureuse et prospère, qu'elle vous apporte le bonheur et la santé, la paix et la bonne entente.

Que cette nouvelle année soit pour Montmagny une année de progrès et d'avancement et nous et apportera avec elle tout un cortège de joies, de souhaits, d'événements et de résolutions plus ou moins heureuses. A cette occasion, je tiens à exprimer à mes concitoyens du Quartier Ouest, la reconnaissance et mes souhaits.

A tous mes concitoyens, à mes amis du Quartier Ouest, je souhaite un Noël heureux, qu'elle nous procure l'occasion d'apporter à tous nos concitoyens et amis la réalisation de leurs plus chers desirs.

Maurice MARQUIS.



Décès de Mme Eddy Thibault

Une famille distinguée et bien connue de Québec, Montmagny et L'Islet, vient d'être cruellement éprouvée par la mort de Mme J. Eddy Thibault (Yvonne Paquet), décédée à sa résidence de l'Avenue Cartier, le 19 décembre, à l'âge de 66 ans et 5 mois, après une longue maladie.

Elle laisse dans le deuil, ses fils: Jean-Paul, gérant de la Fonderie de L'Islet, Ltée, et Pierre Thibault, de L'Islet; ses filles: Mme Gustave LaRoche (Rita); Mme Ls-N. LaRoche (Nini); et Mme Yvon Thibault (Lorraine); ses gendres: M. Gustave LaRoche, Me Louis-N. LaRoche, avocat, et M. Yvan Thibault, tous de Québec; ses belles-filles: Mme Jean-Paul Thibault (Marguerite Bou-

langer); Mme Pierre Thibault (Gervais Fortier), ainsi que plusieurs petits-enfants.

Elle était également la soeur de M. Donat Paquet, président de A. Bélanger, Ltée, de Montmagny.

(Suite à la page 7)

Directeur de l'Asso. des Restaurateurs



Lors de l'assemblée annuelle de l'Association Canadienne des Restaurateurs, District de Québec, l'un de nos hommes d'affaires les plus en vue de Montmagny, M. Roméo Couillard, propriétaire du Restaurant Taché, a été élu directeur de cet important groupement.

L'Association Canadienne des Restaurateurs est une puissante organisation qui groupe les principaux propriétaires de restaurants du Canada et qui a sa réplique aux Etats-Unis.

Nous adressons nos plus vives félicitations à M. Couillard qui dirige depuis cinq ans le Restaurant Taché, l'un des établissements du genre les plus modernes du Bas du Fleuve.



A la population de Montmagny et tout spécialement aux contribuables du Quartier Centre, j'offre mes meilleurs souhaits pour un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année. Que 1955 vous apporte joie, santé et prospérité.

Charles-A. Bergeron,
Echevin au siège no 1,
Quartier Centre.

Deux garçonnets cités devant le juge Bérubé

Depuis quelques semaines, les cheminaux du Canadien National de Montmagny trouvaient des lampes d'aiguillage éteintes. Une enquête fut immédiatement ouverte pour trouver l'auteur de ce méfait puisque ces lampes qui servent de signal aux conducteurs des trains ont pour eux un rôle très important; éteintes ou déplacées, elles peuvent causer des accidents graves voir même un déraillement ou même un accident du genre de celui qui avait lieu en avril dernier.

Le mystère fut bientôt éclairci quand deux garçonnets furent pris en flagrant délit. Deux hommes, l'un de dix ans et l'autre d'une année son aîné, étaient la cause de tout ce trouble.

Conduits, lundi dernier, devant le Juge Bérubé, ils furent sévèrement réprimandés mais bénéficièrent toutefois d'une sentence suspendue due à leur jeune âge. Les parents de ces deux gamins durent cependant verser un cautionnement de \$200.00 pour chaque enfant qui promet de rester sage pendant une période de deux ans.

Souvent des jeunes se livrent à des jeux apparemment innocents, et sans trop connaître la portée de leurs actes commettent de véritables méfaits. Une surveillance plus stricte de la part des parents éviterait souvent bien des désagréments à tout le monde. Baisser la mèche d'une petite lampe sur (Suite à la page 7)

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Membre de la C.W.N.A. et l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada.

Imprimeur-Editeur. — Les Editions Marquis, Ltée,
31, rue St-Thomas, Montmagny, Qué. Can.

MAURICE MARQUIS.

Directeur-Gérant :

ABONNEMENT, CANADA: \$2.00. — ETATS-UNIS: \$2.75
Toute année commencée est due en entier.

EDITORIAL

L'ETAT DES RUES

En fin de semaine, la brusque tempête et la température inclemente que nous avons goûtées, surtout dans la nuit de samedi à dimanche ont suffi à bouleverser totalement l'état de nos rues qui sont devenues en quelques heures impraticables. De là les plaintes de tous genres, fondées ou non, qui retentissent à l'hôtel de ville. Mais peut-on être responsable des méfaits de la nature?

Une chose cependant est certaine, c'est que prévenir vaut mieux que guérir... et savoir prévenir c'est aussi savoir administrer...

L'entretien des rues pendant l'hiver est un travail dur et difficile. C'est un travail qui demande un personnel compétent et averti, qui sache non seulement conduire une "machine" mais encore la faire fonctionner pour qu'elle donne son plein rendement. Il est essentiel de confier ce travail à des gens qui sont capables de le faire intelligemment.

Un programme de rotation pour l'entretien des rues basé sur un plan qui devrait être connu par les employés s'impose, car il ne faut pas oublier qu'il faut d'abord commencer par les rues les plus achalandées où se fait une circulation plus rapide, conduisant aux deux extrémités de la ville. Un programme sérieusement étudié éviterait aussi des détours inutiles et faciliterait le travail.

Il faudrait ensuite abolir cette coutume plutôt "étrange" de promener dans les rues de la ville la "machine" tandis qu'à chaque endroit où elle passe il y a du travail à faire.

Et pourquoi laisser accumuler une telle épaisseur de neige dans les rues aussi bien que sur les trottoirs? Le doux temps venu, Dieu sait quel plaisir nous avons à patauger dans la "bouette" et les difficultés qui s'en suivent pour la circulation.

Avec l'équipement que nous avons, il n'y a pas de raison pour qu'il reste tant de neige dans les rues des principales artères de la ville. Après une semaine de chutes constantes de neige on se demande pourquoi il en reste tant dans nos rues, Montmagny n'est tout de même pas la ville de Montréal! Et pendant que Rivière-du-Loup, Rimouski et beaucoup d'autres ont des rues bien entretenues, regardons et constatons par nous-même.

Les rencontres deviennent de plus en plus compliquées dans certaines rues, par exemple, les rues Champlain, Hébert, Chabot et autres. On en est même à se demander si on ne le fait pas exprès pour indisposer les contribuables de ces quartiers au détriment de ceux qui habitent dans d'autres quartiers et qui bénéficient d'un service immédiat...

On a fait beaucoup de tapage sur la question de l'achat d'un "grader" et on tend même à faire croire à nos gens que ce serait là la solution à TOUS nos problèmes... Mais entre nous, quelle différence de rendement peut donner un "grader" qui appartient à la ville ou un autre qui est loué par la ville?

Il ne faut pas non plus se fier au chasse-neige pour faire le déblaiement de toute la ville. Cette machine trop lourde et trop volumineuse ne peut être employée pour toutes les rues dont certaines sont décidément trop étroites. Evidemment, nous aurions pu penser à cela plus tôt et au lieu de ce gros "bateau" nous aurions pu l'échanger pour se procurer deux petits modèles de "chasse-neige" qui auraient donné un rendement plus efficace, sans compter un minimum de manœuvrement... Mais puisque tout est fait...

Ce qui est regrettable surtout, c'est le manque de prévoyance des dirigeants qui, aussitôt la saison finie, oublient tous les tracasseries et difficultés de l'hiver qui vient de finir, au lieu de prévoir quelques mois à l'avance. Tout le mal vient de là et nous sommes toujours vis à vis de rien ou obligés de recommencer les mêmes tâtonnements. Tout le monde est de mauvaise humeur quand il n'y a pas de programme défini dans une organisation commerciale, les portes sont plus souvent fermées qu'ouvertes. Dans les affaires municipales, c'est tenir toute une population en arrière.

Maurice MARQUIS.

L'art esquimaud
vaut d'être connu
du public canadien

Sculpteurs de l'Arctique

Les oeuvres des sculpteurs esquimauds, dont les lignes d'une merveilleuse simplicité s'allient à une étonnante perfection du détail et à une stylisation d'allure très moderne, sont maintenant connues du public canadien. Ces sculptures, rapportées de l'Arctique par les explorateurs, sont un reflet des préoccupations quotidiennes des Esquimauds, une image de leur monde immédiat et même de leurs idées et de leurs rêves. Plusieurs de ces oeuvres portent la marque du génie et sont d'une admirable sûreté d'exécution. Une quarantaine des oeuvres les plus représentatives des artistes esquimauds ont été photographiées et l'Office national du film en a fait un film-fixe qui s'intitule: SCULPTURE ESQUIMAUD.

Si, de façon générale, on sait que les Esquimauds sculptent dans la pierre et dans l'ivoire, par ailleurs peu de gens connaissent leurs techniques de sculpture, peu de gens savent comment ce travail d'art s'intègre à la vie familiale de l'Esquimaud. Aussi, pour faire connaître ces aspects de l'art chez les habitants du Grand Nord, le cinéaste canadien Jean Palardy est allé passer quelques jours à Port Harrison, dans l'Ungava, à l'est de la baie d'Hudson. Il a choisi un Esquimaud qui, lorsqu'il ne s'adonne pas à la chasse ou à la pêche, sculpte ses amis, ses animaux familiers ou diverses scènes de la vie courante. Ce travail d'art ajoute un supplément de revenus à la famille de l'Esquimaud car il vend ou échange ses oeuvres. Jean Palardy a voulu surtout montrer la technique de sculpture, mais il complète le tableau en montrant des oeuvres particulièrement intéressantes d'artistes esquimauds. Tel sera le contenu du court métrage que l'Office national du film mettra bientôt à la disposition du public.

Succès français à Vichy

Le Référendum Cinématographique de Vichy, qui s'est terminé par la remise des prix aux lauréats eut lieu au Casino en présence de nombreuses personnalités. Voici le palmarès du Cinéma Français:

Meilleur film français présenté: "Le Grand Pavois", de Jack Pinoteau.

Meilleure artiste française: Nicole Courcel (Le Grand Pavois).

Meilleur acteur français: Jean Chevrier (Le Grand Pavois).

Meilleur film français classé second: "Une Fille nommée Madeleine".

Prix d'Honneur des Comédiens français présents à Vichy: Maria Mansart et Marc Cassot (Le Grand Pavois).

Grand Prix de la Ville de Vichy: "Le Grand Jeu", de Robert Siodmak.

Plaquettes d'honneur de la Ville de Vichy: Jacqueline Cadet, Louise Carletti, Nathalie, Nattier, Tilda Thamar.

Il retourne le pain et le beurre

Lors d'une récente joute des Rangers de la ligue Nationale de hockey, Doug Davies, juge de lignes de la L. N. H. siffla pour un hors-jeu contre les Rangers en une occasion pas très prisée par l'entraîneur Frankie Paice du New York. Lorsque Davies passa près du banc, Paice lui cria: "Davies, tu enlèves le pain et le beurre dans la bouche de mes jeunes".

Paice était en train de prendre une bouchée dans un restaurant après la partie lorsque Davies entra dans le même endroit. Après avoir demandé ce qu'il désirait Davies prit une tranche de pain, y plaça un morceau de beurre et alla porter le tout à Paice en lui disant: "Voici le pain et le beurre pour remettre à tes jeunes".

La bénédiction paternelle

Il existait une coutume générale qui n'est pas encore complètement perdue: c'est la coutume de la bénédiction paternelle le Jour de l'An. Comme on avait eu raison de l'introduire! Comme ont eu raison ceux qui l'ont conservée! Comme ils ont raison ceux qui, après l'avoir négligée, la reprennent!

L'Ecriture nous enseigne la pratique de la bénédiction paternelle: "*Benedictio patris confirmat domos filiorum*". La bénédiction du père affermit la maison de ses fils", écrit-il au Livre de l'Ecclésiastique. L'enseignement de l'Ecriture Sainte, c'est l'enseignement du Saint-Esprit, puisque tous les Livres Saints ont été dictés par Lui.

L'enfant est quelque chose de son père et son père a sur lui une autorité qu'il tient de la nature de Dieu, mais de Dieu par la nature. Le père est placé entre Dieu et l'enfant et ainsi sa bénédiction, puissante, passera du souverain Maître à son fils. On le comprend: qu'il exerce son pouvoir de bénir et c'est Dieu en quelque sorte qui bénira. Personne ne doutera de l'efficacité d'une telle bénédiction.

Et, souvent répétée, quelle influence ne peut-elle pas avoir dans la vie de la famille! Combien, le respect de l'autorité et de la majesté paternelles! C'est pourquoi, dans les temps déjà anciens, les enfants ne se couchaient pas sans avoir reçu la bénédiction de leur père ou, à défaut du père de leur mère.

Le rite de la bénédiction paternelle n'est pas compliqué. Le père met la main sur la tête de l'enfant et lui trace avec le pouce, sur le front, un signe de croix, en disant: que le bon Dieu te bénisse, mon enfant: Ou encore à ses enfants réunis, le père dit: que le bon Dieu vous bénisse, mes enfants! Et ce disant, il trace, comme le prêtre à la messe, un large signe de croix. Et la cérémonie est faite. Et la bénédiction est descendue abondante sur chacun d'eux.

Puissent tous les parents, qui veulent le bonheur de leurs fils et filles, garder intacte la tradition chrétienne et française de la bénédiction paternelle!

Chanoine Cyrille Labrecque, ptre.

PROPAGANDE ELECTORALE

Depuis quelque temps, dans notre ville, un certain monsieur fait des siennes en prévision des élections municipales de février prochain. Peut-on croire à une nouveauté, puisque ce monsieur en fait de telles à l'année longue?

A ce sujet, nous invitons nos lecteurs et les contribuables de la ville de Montmagny à se tenir sur leurs gardes et surtout à bien s'informer avant de prendre une décision quelconque, surtout nous les mettons en garde contre certains "contes" qui leur seront vraisemblablement servis et qui sont de nature à les induire en erreur.

Nous suggérons également à tous ceux qui veulent se tenir au courant des affaires municipales à consulter attentivement des sources dignes de foi plutôt que de se fier aux dires de ceux qui se mêlent des affaires municipales mais n'en connaissent hélas pas le premier mot, tout en se permettant, malgré tout, de les interpréter à leur façon au détriment de la vérité et de leurs concitoyens.

EN CHEMINANT

... plus souvent seul,
j'observe et pense.

POUR CEUX qui en ont fait leur devise comme pour tous les autres, *Tempus fugit*.

En quelque art ou métier que ce soit, la critique n'est permise qu'à ceux qui pourraient produire mieux. Cordonnier, pas plus haut que la chaussure: "*Sutor, ne supra crepidam*".

Prétextant que ça paie, les copains sapèrent tout sapin...

Portez, cousine,
à ma cousine
ce bouquet
de muguet.

Entendu, hier: — "Les docteurs d'à c't'heure, faut toujours qu'ils vous ôtent quelque chose. J'ai une vieille soeur, moi, qui a été opérée six ou sept fois... J'me demande tous les jours comment c'qu'a peut faire pour vivre: elle n'a pu d'en-dedans..."

De plus en plus nombreux seront les ronds-de-cuir qui se feront durs à cuire.

Et, une fois encore, JOYEUX NOEL! chers lecteurs.

—Cousin PONS.

Famille ontarienne dans nos murs

La ville de Montmagny reçoit au tout début de la semaine, la visite d'une famille ontarienne dirigeant vers le Nouveau-Brunswick. Ces gens voyageaient dans une vieille auto et le trajet se faisait par étape au fur et à mesure que l'on pouvait avoir assez d'argent pour poursuivre la route.

Malheureusement, la famille paillard fut obligée de s'arrêter dans notre ville, faute de ressources

elle dut héberger à notre poste de police.

Le lendemain, la voiture et ses occupants, après un court voyage à Lévis, était de retour en notre ville. La voiture étant stationnée sur la route Trans-Canada, vers 11 heures du soir, fut heurtée par un camion-remorque et la voiture de ces pauvres gens fut réduite en miettes. Les occupants, au nombre de sept furent gravement blessés et ils ont été conduits à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

Le retour de M. Godbout

Le fait que l'on ait jugé à propos de recruter le poste de leader joint du Gouvernement au Sénat va sans aucune espèce de doute permettre à un homme de grande valeur, le sénateur Adé-ard Godbout, de jouer, encore une fois, un rôle de premier plan dans la politique canadienne dont fut une des figures dominantes une époque où l'exercice de l'autorité n'était pas chose telle-

convient-il pas de souligner que cet ancien chef de gouvernement est véritablement un de nos trop rares hommes politiques qui soient doués d'une remarquable culture générale? Et si c'est un défaut, disons bien vite qui n'est plus courant qu'il ne se doit chez nous.

Ancien professeur de carrière dans un des meilleurs collèges d'Agriculture du pays, M. Godbout ne s'est jamais contenté d'être un spécialiste au sens étroit du mot. Aussi, quand M. Tasche-reau lui demanda de devenir ministre de l'Agriculture, le nouveau député ne se crut-il pas, pour autant, obligé de ne plus s'intéresser à tout ce qui n'était pas de la politique, c'est-à-dire de l'électoralisme.

Peut-être encore, une fois, de telles qualités sont-elles souvent considérées comme parfaitement inutiles pour ne pas dire nuisibles. Il n'en reste pas moins que des hommes comme M. Godbout relèvent magnifiquement le niveau de notre représentation. ("Le Droit")



Incendie à Saint-Damase de L'Islet

Le malheur vient de frapper une seconde fois, en moins de quinze jours, une famille estimée de St-Damase, petite localité située à 25 milles environ au sud de L'Islet, sur la rive du St-Laurent.

Il s'agit de la famille de M. Noël Pelletier, garde-chasse, dont la maison a été complètement rasée par un incendie, jetant les treize occupants sur le pavé.

Il y avait exactement quinze jours auparavant, Roger Morin, fils du premier lit de Mme Pelletier, succombait à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, de Québec, à des blessures subies lors d'un accident de chantier à Clova, Abitibi.

Le feu dont on ignore l'origine, semble avoir éclaté au deuxième étage de cette maison de bois. En un rien de temps, les flammes se propagèrent dans toutes les pièces. On ne réussit à sauver que quelques articles de ménage.

M. et Mme Pelletier et leurs 11 enfants ont dû trouver refuge chez des voisins charitables, en attendant de pouvoir se trouver un autre logis.

La situation est d'autant plus pénible que la famille commençait à peine de se remettre du choc de son premier malheur, et qu'un second vient l'affliger quelques jours seulement avant une période qui est ordinairement la plus gaie de l'année.

Seulement 16 joueurs par club maintenant

A partir du 1er décembre, les équipes de la ligue Nationale de hockey ne peuvent avoir en uniforme pour une partie que 16 joueurs en plus du gardien de buts. Avant cette date du 1er décembre les clubs avaient droit à 18 joueurs et un gardien de buts. La diminution du nombre de joueurs sur chaque alignement pourrait fort bien amener d'autres échanges entre les différents clubs de la ligue Nationale.



L'Assotiation Canadienne des Restaurateurs

DISTRICT DE QUEBEC

est heureuse d'offrir à sa nombreuse clientèle ses meilleurs vœux de

Ville de Québec

A LA PORTE ST-JEAN
AU RELAIS DE
LA PLACE D'ARMES, LTEE
AU RESTAURANT DU
GRAND BOULEVARD
BAL TABARIN
CAFE CHEZ EMILE
CAFE CHEZ GERARD
CHEZ MARINO
CHICKEN BARBECUE REG.
CLUB DES MARCHANDS
HOT CHICKEN &
SPAGHETTI HOUSE
KERHULU INC.
LA COMPAGNIE PAQUET, LTEE
LE BARIL D'HUITRES
LE SYNDICAT DE QUEBEC
MISS QUEBEC REG'D

Ville de Québec

NANKING CAFE
NORMANDIE RESTAURANT, INC.
OLD HOMESTEAD
HOTEL & RESTAURANT
PAVILLON FLEUR-DE-LYS, ENR.
QUEBEC STEAK HOUSE
RESTAURANT AUX DELICES, ENR.
RESTAURANT CORONET, INC.
RESTAURANT LA RIVIERA
RESTAURANT MONACO
SELECT COFFEE SHOP
TERRASSE BELVEDERE
F. W. WOOLWORTH CO., LTD
Jonquière
CHEZ GOSSELIN
RESTAURANT CENTRE
RESTAURANT DOMINO
Montmagny
RESTAURANT TACHE

Profitez de la période des fêtes pour recevoir vos hôtes à un de ces établissements renommés.

AVIS aux consommateurs Prix normal de la bière

Toutes les marques reconnues

1 Grosse Bouteille	\$0.33
2 " "	.65
3 " "	.95
6 " "	1.85
12 " "	3.50
15 " "	4.40
18 " "	5.25

1 Petite Bouteille	\$0.20
2 " "	0.40
4 " "	0.80
6 " "	1.15
12 " "	2.00
24 " "	3.75

1 Canette (ou bouteille non-retournable)	\$0.20
3 " "	0.60
6 " "	1.20
12 " "	2.35
24 " "	4.40

Ces prix comprennent ni la livraison, ni le dépôt pour bouteilles retournables.

Epiciers Licenciés du Québec

Un beau geste

A l'occasion de Noël, M. J. Allard, propriétaire du magasin Thrift à Montmagny, offre à tous ses employés une paie double en remerciement de leurs services durant la période des fêtes. Ainsi, ces derniers nous prient de remercier M. Allard de ce geste délicat et du témoignage tangible de l'intérêt que M. Allard porte envers ses employés.

Attention enfants Artisans.

Dimanche, le 26 décembre, à 2 heures, à l'Ecole d'Arts et Métiers, distribution de cadeaux aux enfants artisans.

SOLUTION
CARDA
FOIE - REINS - VESSIE - DIGESTION
Dans toutes les pharmacies

Jacques Létourneau obtient deux blanchissages consécutifs

Les Canadiens l'emportent par 1-0 contre le Victoria, lundi soir dernier, à Québec, et renouvellent leur exploit en blanchissant les As Juniors par 7-0, mercredi soir dernier également à l'aréna de l'OTJ du parc Victoria, à Québec.

(par Cyrille LECLERC)
Les Canadiens de Montmagny de l'instructeur Magella Laforest se sont rapprochés, à un point seulement de la seconde place du classement de l'Association Junior "B" de Hockey Inc., de Québec, alors qu'ils ont remporté deux victoires consécutives par voie de blanchissage, 1-0 et 7-0, respectivement contre le Victoria, lundi soir dernier et les As Jrs mercredi soir dernier à l'aréna de l'OTJ du parc Victoria à Québec.

C'était le premier et deuxième blanchissage enregistré par le cerbère des Canadiens, Jacques Létourneau, depuis le début de la saison.

CONTRE LE VICTORIA

Lundi soir dernier, le 20 décembre, le Tricolore remportait une brillante victoire de 1-0 sur

le Victoria de l'instructeur Lionel Bouvrette et le cerbère Jacques Létourneau se méritait ainsi son premier blanchissage de la saison.

L'unique but des Habitants et de la partie survint à 2.14 minute de la seconde période alors que l'ailier droit Bob Laforest donnait la victoire aux siens avec l'aide de ses coéquipiers de ligne, Ghislain Boulanger et Roger Trudeau.

La rencontre fut disputée à vive allure et seulement quatre punitions mineures furent imposées, dont deux à chaque club.

Cette partie fut toutefois jouée sous protêt. Ce protêt, logé auprès des autorités de la Q.A.H.A. a été signalé par Paul Dumont et Lionel Bouvrette, respectivement gérant d'affaires et instructeur du Victoria, qui protestèrent con-



JACQUES LETOURNEAU

tre la présence du joueur Malcolm Coates sur l'alignement du club local. La direction du Victoria contesta l'éligibilité de ce nouveau-venu sur le club local. Le problème sera référé aux autorités de la Q. A. H. A. qui feront enquête. Ce nouvel ailier droit des Canadiens, Malcolm Coates a été obtenu des Flambeaux de Trois-Rivières.

N. D. L. R. — Le président du club de hockey les Canadiens, M. Julien Côté, nous a rapporté que le protêt logé par la direction du Victoria serait une cause perdue pour eux car ce joueur a été obtenu selon les règlements, c'est-à-dire, qu'il a obtenu son "release" de la part des Flambeaux et que de plus une carte était disponible chez la direction du club local pour pouvoir faire signer un contrat en bel et due forme à ce joueur.

SOMMAIRE

Première période

Aucun but.

Pun.: Laflamme.

Deuxième période

1—Montmagny: Laforest, (Trudeau, Boulanger) 2.14

Puns: Laforest, Lévesque (2).

Troisième période

Aucun but.

Aucune punition.

LES AS BLANCHIS 7-0

Ne pouvant compter que sur dix joueurs en uniformes, les As Juniors de Conrad Parent furent une proie facile pour les Canadiens de Montmagny qui l'emportèrent par 7-0 dans la deuxième rencontre d'un programme double de l'Association Junior B de Hockey Inc., disputée à l'aréna de l'OTJ du parc Victoria, à Québec, mercredi soir dernier.

Jacques Létourneau enregistrait ainsi son deuxième blanchissage consécutif pendant que les As étaient victimes d'un troisième "lessivage" cette saison. Cette victoire a permis au Tricolore de se rapprocher à un point du Victoria et du deuxième rang.

Léo Beauchemin, ancien joueur du club Shawinigan, s'est le plus signalé pour les locaux en réussissant le "tour du chapeau". Ghislain Boulanger réussit deux buts et les deux autres furent comptés

Victoire surprise de 4-3 de "As Jrs" sur le "Tricolore"

Dimanche dernier, à l'aréna de Montmagny

(par Cyrille LECLERC)

Après avoir triomphé du Frontenac "B" par 4-1 vendredi soir dernier, le 17, à Québec, les As Juniors de l'instructeur Conrad Parent se sont payés dimanche dernier le luxe d'une autre victoire-surprise en venant vaincre les Canadiens de Montmagny par 4-3 à l'aréna local. Nos porte-couleurs jouant sans doute leur plus mauvaise partie de la saison, ne purent conserver une avance de 3-2 qu'ils conservèrent jusqu'à la 16.57 minutes de jeu de la troisième période. Les As Jrs profitant de l'absence d'un joueur des Habitants en profitèrent pour marquer deux buts en moins de deux minutes et s'assurer la victoire par 4-3.

Le Tricolore ouvrit d'abord le pointage, à 6.30 minutes de la première période alors que Claude Dubeau comptait son premier but avec l'aide de Laurier Morin et Jean Desrochers. Vers la fin de ce premier engagement, les As Juniors parvenaient à égaliser le pointage et à prendre l'avance par 2-1, avec des buts comptés à 17.44 et 19.53 par l'entremise de Dubuc et Racicot. Cette première période ne fut marquée que de trois punitions, dont deux allèrent aux As Juniors.

Claude Dubeau compta son deuxième but de l'après-midi, à 3.42 de la seconde période, sur un jeu de puissance, avec l'aide de Roger Trudeau et Laurier Morin, pour permettre à son club d'égaliser le compte 2-2. Vers la fin de ce deuxième "vingt", Ghislain Boulanger donnait l'avance aux locaux en comptant à 18.27 minutes, après avoir reçu des passes d'Alfred Soucy et de Laurier Morin. Ce dernier participait de ce fait, à tous les buts de son club et prenait la vedette de la rencontre.

Un grand total de 11 punitions furent décernées dans ce deuxième engagement, dont 10 punitions mineures, 2 majeures et 2 punition de "match" décernées à Dubeau, des Canadiens et Dela-

par Aldéo Roussel et Roger Trudeau.

Les Canadiens prirent une avance de 2-0 à la première période augmentèrent cette avance à 5-0 dans la deuxième pour compléter le pointage avec deux autres buts à la dernière période.

SOMMAIRE

Première période

1—Montmagny: Roussel, (Coates, Laforest) 8.36

2—Montmagny: Beauchemin, (Laflamme) 8.59

Puns: Soucy, Dubord.

Deuxième période

3—Montmagny: Boulanger, (Trudeau, Desrochers) 0.39

4—Montmagny: Boulanger, (Trudeau) 2.23

5—Montmagny: Beauchemin, (St-Onge, Laflamme) 8.31

Puns: Coates (2), Boulanger, St-Onge (mauv. cond.).

Troisième période

6—Montmagny: Beauchemin, (Laflamme, Laforest) 5.50

7—Montmagny: Trudeau, (Laforest, Soucy) 6.33

Puns: Desrochers, Boulanger, Coates (maj.), Delaney (maj.), Desrochers (mauv. cond.).



LAURIER MORIN

ney, des As, pour s'être battus, avoir repris la bataille en retournant à la chambre des joueurs.

La troisième période fut à l'avantage des protégés de Conrad Parent qui surent profiter de cinq punitions décernées aux joueurs du club local, pour égaliser le pointage 3-3, à 16.57 et finalement enregistrer le but vainqueur à 18.32 minutes de jeu et l'emporter par 4-3. Le point égalisateur fut enregistré par le brillant No 1 des As, P. Pichette, qui accompli une besogne colossale durant presque 60 minutes de jeu. Pichette le but victorieux.

N'eut été la brillante tenue de Jacques Létourneau dans ses filets, surtout vers la fin de la rencontre, le pointage aurait été sûrement plus élevé. A partir de la dixième minute de jeu de la 3e période, les As eurent l'avantage numérique et forcèrent continuellement le jeu.

SOMMAIRE

Première période

1—Montmagny: Dubeau, (Morin, Desrochers) 6.30

2—As Jrs: Dubuc, (Dubord, Cantin) 17.44

3—As Jrs: Racicot (seul) 19.53

Puns: Morin, Dubuc, Delaney

Deuxième période

4—Montmagny: Dubeau, (Trudeau, Morin) 3.42

5—Montmagny: Boulanger, (Morin, Soucy) 7.00

Puns: Letellier, Delaney (min. maj. et mauvaise conduite d. match), Laforest (2), P.-R. Pichette, Dubeau (min. et mauv. cond. de match), Gagné (maj. Soucy (maj.), Dubuc.

Troisième période

6—As Jrs: P.-R. Pichette, (Letellier) 16.57

7—As Jrs: Pichol, (Racicot, Gagné) 18.32

Puns: Boulanger (2), Racicot, Laforest, Soucy, Puchol.



ASSOCIATION JUNIOR "B"

Vendredi, 17 décembre

As Jrs 4, Frontenac 1

Dimanche, 19 décembre

As Jrs 4, Montmagny 3

Frontenac 6, Riv.-du-Loup 11

Lundi, 20 décembre

Montmagny 1, Victoria 0

Frontenac 7, As Jrs 2

Mercredi, 22 décembre

Montmagny 7, As Jrs 0

Riv.-du-Loup 2, Victoria 1

PROCHAINES JOUES (JOUES DES CANADIENS)

Dimanche, le 26 décembre

Victoria à Montmagny

As Jrs à Riv.-du-Loup

Mardi, le 28 décembre

Montmagny à As Jrs

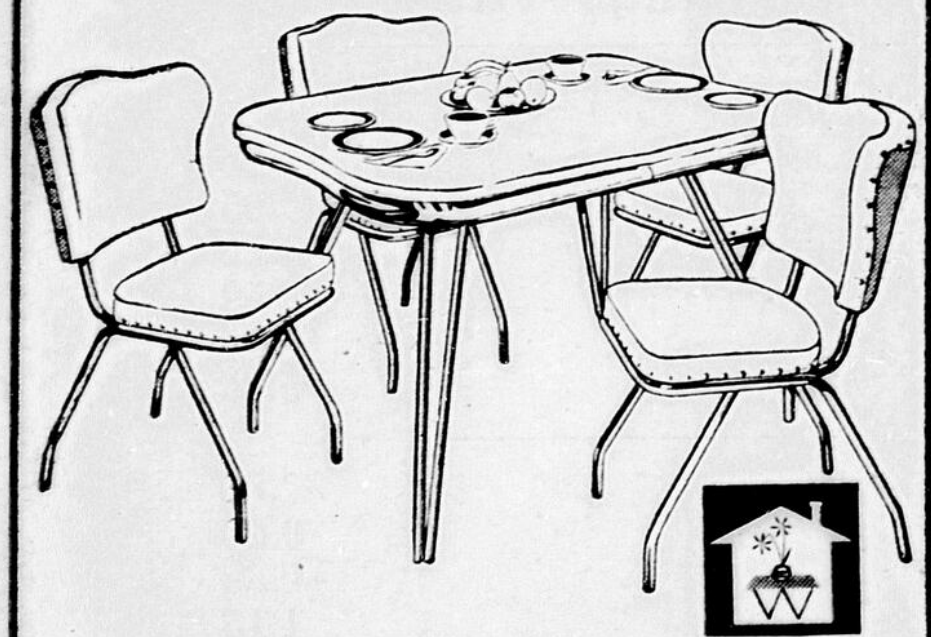
CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	pp	pc	Pt
R.-du-Loup	24	19	3	2	122	66	4
Victoria	23	11	9	3	65	58	2
Montmagny	25	11	12	2	88	86	2
Frontenac	24	9	13	2	74	86	2
As Jrs	24	5	18	1	57	107	1



BOB LAFOREST, GHISLAIN BOULANGER, ROGER TRUDEAU

Chez-Soi... c'est le confort



Un mobilier WHITEHOUSE, de grande beauté et de longue durée, vous procurera un confort inégalé. — Son chrome fini "miroir" est étincelant. — De couleurs chatoyantes sont à votre disposition. —

Visitez votre marchand autorisé des produits de qualité "WHITEHOUSE".

Pierre Fournier

Marchand de meubles et appareils électriques.

51, rue St-Jean-Baptiste. — Tél. : 266 Montmagny



LEO BEACHEMIN



ALDEO ROUSSEL

Le "Victoria" à Montmagny, dimanche

Concours de popularité des joueurs de notre club de hockey "Les Canadiens"

Dans le but d'amasser des fonds nécessaires pour la conduite du club de hockey "Les Canadiens" de Montmagny et conserver le hockey dans notre ville, les dirigeants du Comité du Hockey ont décidé de lancer un grand

concours de popularité pour arriver à leur fin et essayer de boucler leur budget.

Ce concours s'explique ainsi. Tous les joueurs qui font partie de l'édition 1954-55 des Canadiens de Montmagny seront appelés à vendre des billets pour avoir la chance de gagner un magnifique appareil de télévision avec écran de 21 pouces. Le joueur qui aura vendu dans le public le plus de billets sera couronné vers la fin de la saison le joueur le plus populaire et se verra remettre un magnifique prix. Les joueurs du club de hockey auront le droit de se trouver des auxiliaires pour les aider dans la vente des billets. Il va sans dire que déjà chaque joueur du club local anticipe de remporter un grand succès.

Ces billets seront offerts au prix de 50 cents le billet ou trois pour \$1.00. C'est une magnifique chance à prendre pour gagner le magnifique appareil de TV, 21 pouces, mis en prix pour apporter une aide financière au club de hockey local et conserver le club durant toute la saison d'activité du hockey.

Nul doute que ce concours de popularité prendra un essor remarquable et portera des fruits. C'est là la plus grande ambition des directeurs du Comité du Hockey qui espère faire de ce concours un grand succès.

Tous les sportifs de Montmagny et la région sont donc invités à encourager tous les joueurs des Canadiens de Montmagny qui leur offriront des billets en vue de choisir le joueur le plus populaire sur l'équipe des Canadiens. En contribuant à ce concours (Suite à la page 7)

Protestations

Le président de l'Association de Hockey Junior "B" Inc., de



Québec, M. Laval Couture, a reçu une lettre de protestations de la part de M. Jean Gagnon et Jean-Paul Poulin, gérant d'affaires et instructeur du Frontenac "B" sur la façon dont sont conduites les parties dispu-

J.-Paul Poulin tées à Rivière-du-Loup. On se plaint du travail des arbitres de l'endroit qui selon la teneur de la lettre sont loin d'être impartiaux. On demande action immédiate et qu'un rapport soit fait à la Q.A.H.A. On se souvient que les officiels du club Victoria ont fait de semblables protestations il y a quelques jours. Des arbitres du district de Québec seraient appointés dorénavant.

Ligue de hockey Kamouraska-L'Islet

Lors des récentes réunions tenues à Ste-Anne de la Pocatière pour la mise en branle de la ligue de hockey Kamouraska-L'Islet, l'on a procédé à l'élection des dignitaires et des membres de l'Exécutif de cette ligue qui groupe les clubs de Ste-Anne, Saint-Pascal, Saint-Pacôme, St-Jean Port-Joli. Les membres du Comité d'honneur sont: Présidents d'honneur: M. Alfred Plourde, M.A.L., de Mont-Carmel et M. le Dr Fernand Lizotte, M.A.L., de St-Jean Port-Joli; vice-président d'honneur, M. Roland Lévesque, maire de St-Pacôme de Kamouraska.

Les membres de l'Exécutif sont: Président: M. Alphonse Gauthier, de Ste-Anne; vice-président, M. Prudent Martineau, de St-Pascal; directeurs: MM. J.-Baptiste Tous-saint et Edmond Dionne, de St-Jean Port-Joli; André Bouchard et Norbert Crête, de Ste-Anne; Dr Albert Royer et Armand Pelletier, de Saint-Pacôme; Notaire Fernand Côté et Gilles Chouinard, de Saint-Pascal; publiciste: M. Cyprien Pelletier, de Ste-Anne; secrétaire-trésorier, M. J.-R. Mercier, de Ste-Anne de la Pocatière.



• ROBERT "Bob" NORMAND, athlète bien connu de notre ville et la région qui évolue maintenant avec le club Feuilles d'Érable de Rimouski, de la ligue Intermédiaire "A" du Bas St-Laurent nous faisait parvenir une carte de souhaits et dans laquelle il nous priait de bien vouloir transmettre en son nom personnel, par l'entremise de notre journal, ses meilleurs vœux pour un JOYEUX NOËL et une BONNE HEUREUSE ANNÉE à tous ses amis et sportifs de Montmagny et la région qui ont su si bien l'encourager dans le passé.

avec nos CANADIENS Jr

Par CYRILLE LECLERC

La première étoile de la semaine va, sans contredit, à notre brillant cerbère local, Jacques Lé-tourneau, pour avoir réussi à décrocher deux blanchissages au cours des deux dernières joutes des Canadiens alors que nos porte-couleurs l'ont emporté successivement par 1-0 sur le Victoria et par 7-0 sur les As, lundi et mercredi soir dernier respectivement, à Québec. C'était son premier et deuxième "coup de pinceau" enregistré par le cerbère local depuis le début de la présente saison. Toutes nos félicitations à Jacques pour ses valeureux succès vraiment bien mérités. En attendant nous lui en souhaitons d'autres.

La deuxième étoile est méritée d'emblée pour notre habile ailier droit, Léo Beauchemin qui a réussi le "tour du chapeau" dans la victoire de 7-0 des Canadiens sur les As Juniors. Léo accomplit toujours une grosse besogne sur la glace. Son exploit mérite d'être

Le Tricolore rencontrera les As Juniors mardi soir, à l'aréna de l'OTJ, à Québec

Bob Laforest est suspendu pour les deux prochaines joutes de son club, dimanche et mardi soir prochain

(Par RAYMOND LEVESQUE)

La meilleure opportunité qui se présente à eux depuis le début de la saison sera donnée aux Canadiens de Montmagny pour s'emparer de la deuxième position du classement de l'Association Junior "B" de Hockey Inc., alors qu'ils recevront la visite du Victoria de l'instructeur Lionel Bouvrette, les délégués actuels avec une maigre avance d'un seul point, de cette position.

Cette partie des plus importantes pour les Canadiens de Montmagny débutera à 2:30 heures précises à l'aréna local. On peut prédire à l'avance que cette joute ne manquera pas de fournir de l'action puisque la deuxième position du classement du circuit Laval Couture est en jeu. Quel club occupera cette position après la dispute de cette prochaine joute? Plus d'un amateurs de hockey se le demande et plusieurs ont en faveur des Canadiens de décrocher les honneurs de ce deuxième rang. Comme on dit souvent qu'il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, les joueurs des Canadiens qui sont confiants de l'emporter ne devront pas pêcher par excès de confiance et ils devront jouer du bon hockey s'ils désirent l'emporter.

D'un autre côté, le coach Lionel Bouvrette et ses joueurs n'ont pas encore digéré l'échec de 1-0 que leur a fait subir le Tricolore et ils tenteront de venger cette défaite en l'emportant pour augmenter leur avance sur le club local et conserver leur rang actuel dans le classement.

A l'exception de Bob Laforest qui a été suspendu pour les deux

signalé et nous lui en rendons tout le crédit.

La troisième étoile est également décernée à un autre ailier droit dans la personne de Bob Laforest qui a assuré une belle victoire de 1-0 à son club, sur le Victoria, lundi soir dernier, le 20 décembre, à Québec.

Des mentions toutes spéciales vont à Ghislain Boulanger, Laurier Morin, Guy Laflamme, Roger Trudeau, Claude Dubeau et Aldéo Roussel. Morin et Laflamme ont récolté tous deux trois aides, le premier dans la partie de dimanche dernier et le second dans la rencontre contre les As. Ghislain a compté deux francs buts contre les As; Claude Dubeau s'est signalé avec deux points contre le Victoria. Roger Trudeau a compté un franc but tout en fournissant quatre assists et Aldéo Roussel a réussi un but contre les As.

Pour terminer, j'adresse mes sincères félicitations et mes meilleurs vœux pour un JOYEUX NOËL à l'instructeur Majella Laforest et à tous les joueurs des Canadiens de Montmagny. Les mêmes souhaits s'adressent également à tous les lecteurs de cette chronique et à tous les sportifs de Montmagny et la région.

prochaines parties de son club à la suite des incidents qui se sont produits à Rivière-du-Loup lors de la rencontre Canadiens-Loups, pour avoir bousculé l'arbitre et s'être attiré une punition de match, tous les autres joueurs des Canadiens, y compris Malcolm Coates, seront en uniformes pour cette importante joute.

Donc, amateurs de hockey de Montmagny et des environs, vous êtes cordialement invités à ne pas manquer cette intéressante joute à l'affiche pour dimanche après-midi, à 2:30 heures précises. La seconde position du classement sera à l'enjeu, ne n'oublions pas.

Mardi soir, le 28 décembre, les Canadiens de Montmagny, se rendront disputer une autre rencontre aux As Juniors de Conrad Parent à l'aréna de l'OTJ du parc Victoria, à Québec. Les protégés du pilote Majella Laforest n'auront pas la tâche facile si l'on tient compte, qu'à date, les As Juniors ont donné du fil à retordre aux Canadiens quand ils étaient au grand complet.

Ce sont les deux seules joutes que les Canadiens auront à disputer au cours de la prochaine semaine d'activités de l'Association de Hockey Junior "B" Inc.

Ligue de petites quilles à St-Pamphile

Quatre clubs de Saint-Pamphile, comté de L'Islet, composaient la Ligue de Petites Quilles: "Le Gagnon", "Le Robichaud", "Le Café Michel" et le "J.-F. Chouinard". "Le Gagnon" a terminé la cédule en première position suivi du "Robichaud", en deuxième position. "Le Café Michel" s'est classé troisième et la quatrième place revint au "J.-F. Chouinard".

M. Gilles Berger du "Gagnon" conserva la meilleure moyenne chez les hommes durant la cédule régulière et chez les filles cet honneur revint à Mlle Jeanne-Mance Lacroix de la même équipe. La semi-final fut chaudement disputée entre "Le Robichaud" et "Le Café Michel". Ce dernier club sortit victorieux et remporta "Le Gagnon" dans la finale.

Après quatre parties "Le Café Michel" dut baisser pavillon devant la puissance du "Gagnon". La distribution des prix eut lieu dimanche, le 12 décembre, en présence de M. le Maire et des patrons des équipes. Grâce à la générosité de nombreux amateurs, nous avons pu récompenser plusieurs joueurs qui se sont distingués dans cette ligue. M. le Maire de Saint-Pamphile présenta le magnifique trophée à Gilles Berger, capitaine de l'équipe victorieuse. Puis chaque capitaine remercia ses équipiers pour leur bel esprit sportif dans les différentes rencontres.

Nouvelle "DODGE 55" en montre dès maintenant

Montmagny Automobiles Enr.

Laval PAQUET, prop.

RUE ST-IGNACE,

MONTMAGNY.

GUIDE DE L'ACHETEUR

A VENDRE

Maison de 5 logements, en parfait ordre, \$4,500.00 comptant, balance conditions faciles;

Maison située sur la 4e Rue, libre à l'acheteur, \$1,500.00 comptant;

A vendre ou à échanger, poste de commerce comprenant propriété et marchandises;

Maison située sur la rue St-Aldéric, réparée à neuf, à vendre pour \$3,800.00 comptant.

S'adresser à: Gonzague Bélanger, notaire, 4, rue St-Jean-Baptiste, tél.: 592, Montmagny.

Oeufs frais — .40 la douzaine
Volaille — .45 la livre

S'adresser à: M. Edouard Bernier, Chemin du Cimetière, Montmagny.

Maison située à 16, rue Ste-Brigitte. S'adresser à: Louis-Georges Fortier, Chemin de la Gare, Montmagny.

Manteau de chat sauvage, grandeur 15 ans. En très bon ordre. A vendre à très bon prix. S'adresser à: TEL.: 21.

Radio "General Electric", 5 lampes. S'adresser à: TEL.: 44. Montmagny.

ATTENTION...

Pour vos réservations de dîners et de poulets à l'occasion des Fêtes, adressez-vous à: Maurice FOURNIER, 40, rue Taché, tél.: 432-W, Montmagny.

Coffres en cèdre

Magnifiques coffres en cèdre, finis noyer, chêne doré, avec ou sans tiroir. Prix de la manufacture: \$28. S'adresser à: Lauréat CORRIVEAU, C. P. 193, tél.: 593.

A LOUER

Bureau et salle d'attente à louer dans l'édifice de la Banque Provinciale. S'adresser à: Tél.: 391, Montmagny.

DEMANDE

Jeune fille demande chambre et pension. S'adresser à: Tél.: 37.

Avis aux automobilistes

J'informe le public de Montmagny et des environs que je m'occupe de nettoyage et de réparations de radiateurs d'automobile. S'adresser au: GARAGE L. THIBault, 105, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

ON DEMANDE

Une jeune fille est demandée pour servir domestique à l'extérieur. Transport payé, bon salaire et vacances payées. Références exigées. S'adresser en personne à: Mme Ernest Proulx, 16, rue St-Joseph, Montmagny. Tél.: 49.

ACHETEURS DE POUSSINS

Commandez vos poussins certifiés dès maintenant et obtenez un escompte pour livraison immédiate. Chaque producteur est sous contrôle du gouvernement et subit l'épreuve du sang. Un certificat est émis avec chaque expédition. Ecrivez pour notre liste de prix de 1955, catalogue, et le livre de 40 pages "Comment élever un meilleur poulailler". MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ontario.

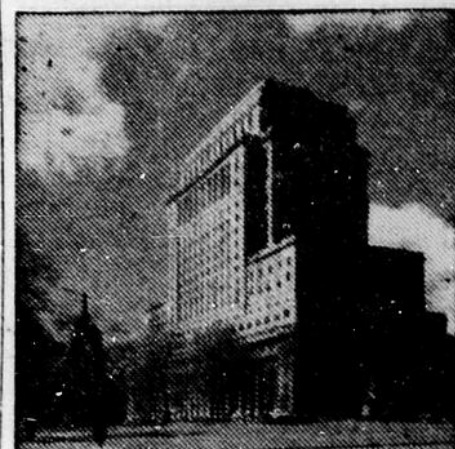
Demandes de soumissions

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que les soumissions pour le retoiement du Manège Militaire de Montmagny seront acceptées jusqu'à mercredi, le 12 janvier 1955, à 3 h. p.m., heure normale de l'est, au lieu de mercredi, le 22 décembre 1954.

J. D. Jennison, sec.,
No. 4 Temp. Bldg. 56 Lyon St.,
Ottawa, Ont.

Agents demandés

Commerce Rawleigh maintenant vacant dans le comté de Montmagny. Commerce bien établi. Excellente occasion. Plein temps. Ecrire immédiatement à: Rawleigh's Dept. L-525-189, Montréal.



C'EST UN FAIT...

que la Sun Life of Canada a plus d'un million d'assurés à travers le monde. Depuis plus de trois quarts de siècle, la Compagnie a payé à ses assurés et à leurs bénéficiaires plus de deux milliards de dollars!

SUN LIFE ASSURANCE
COMPANY OF CANADA



**L.-P.
FORTIN**

TEL.: 594

3e AVE.
Montmagny.

12, Blvd Vallée, Beauport
QUEBEC
Tél.: MO-30273

MONTMAGNY
12, rue St-Louis,
Tél.: 722.

Bonnelly et Lortie

B.A., D.W.S.A., M.W.S.A.A. C.C., S.D.M.

Organisation, administration, tenue de livres.

QUEBEC — BEAUPORT — GIFFARD — MONTMAGNY

Dr Cajetan Gauthier,
F.R.C.S. (C).
Consultations chirurgicales
à l'Hôtel-Dieu.
Bureau: tous les après-midi,
2 h. à 4 h., sauf le samedi.
Lundi, mercredi et vendredi soir,
de 7 h. à 8 h.

Téléphone: 72 (Edifice Allard)
Paré & Daveluy
Avocats
Jules Paré, Robert Daveluy
Rue St-J.-Baptiste, Montmagny.

J.-E. DENAULT, M.D.
Rue St-Ignace, Tél.: 884
Rayons X
Consultations au bureau:
9 à 11 h. a.m. — 1½ à 3½ h. p.m.
Le soir: Lundi, mercredi, vendredi,
cas urgents: toutes les heures
R.X.: 8 à 11 heures a.m., sauf pour
cas d'urgence.

Jules Blanchet
b. a. l. l.
avocat
2, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: Bur. 592 — Rés.: 771-W

Tel.: 53
Dentiste
Dr J.-L. LAVALLEE
Chirurgien-Dentiste
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Bureau: 592 Rés.: 767
Gonzague BELANGER
NOTAIRE
Assurance Générale
4, St-J.-Baptiste, Montmagny

Dr. Marcel Laverdiere
B.A., D.D.S.
Chirurgien-Dentiste
28, rue De la Gare
Tél.: 293 — Montmagny.

G.-A. PARIS, D.C.
Chiropraticien
103, rue De la Gare
Tél.: 823
MONTMAGNY

**MEDECIN
VETERINAIRE**
Dr Jean-M. DIONNE
PRATIQUE GENERALE
Clinique des petits animaux
21, 6e Rue — Montmagny
Tél.: 510

Laurent Normand
RUE DU PONT
— Tél.: 310-W3 ou 570 —
Frais funéraires et service
d'ambulance, jour et nuit.

Dr. Emm. Gobeil, O.D.
OPTOMETRISTE
— Edifice Allard —
Montmagny. — Tél.: 43

Spécialiste

Bureau à Montmagny :
le samedi
à l'Hôpital

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux
de Montréal et New-York

SPECIALITE :

Maladies des Yeux, Oreilles,
Nez, Gorge,

449, 3e Avenue — Québec.

GILLES AUDET

arpenteur-géomètre
Ingénieur forestier
88, ave. Turnbull, Québec.
Tél.: 3-2431

Bureau à Montmagny
lundi, de 9h.30 à 6h.00
Edifice Banque Provinciale
28, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 732

Dr Antoine Fiset

Médecine générale
Obstétrique

CONSULTATIONS: Tous les
jours de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
URGENCE: En tout temps
8, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 755 — Montmagny

NOS ANNONCEURS
COMPTENT SUR VOTRE
PATRONAGE

Pour toutes vos assurances...

CONSULTEZ

PHILIPPE ROY INC.

courtiers d'assurances agréés

MONTMAGNY

BUREAU:
102, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 92

RESIDENCE:
5, rue St-Joseph — Tél.: 240.
5, rue Morin — Tél.: 855.

Caron, Corriveau, Renaud, C. A.

COMPTABLES AGREES

Lionel Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.

Bureau: Edifice Caisse Populaire — 86, rue De la Gare. Tél.: 73

Résidence: 16, rue Ste-Marie. — Tél.: 702.

Montmagny. — Rivière-du-Loup.

ATTENTION

Notre salle à dîner sera fermée
le Jour de l'An, afin de permettre
à notre personnel de prendre un
congé bien mérité.

La direction du

Manoir Des Erables Inc.

COMBATTONS LA TUBERCULOSE



1954 CANADA CANADA 1954

ACHETONS DES TIMBRES DE NOËL

Les seuls frères au Temple des Immortels

Il n'y a qu'une paire de frères au Temple des Immortels du hockey. Les seuls frères qui aient été ainsi honorés au Temple de la Renommée du hockey sont les Patrick, Lester et Frank.

Bouchard a joué 700 parties pour les Canadiens

La partie du 23 novembre entre les Canadiens et les Black Hawks de Chicago était la 700ème jouée de la L. N. H. pour Emile Bouchard avec les Canadiens. Butch en est à sa quatorzième saison avec les Habitants.

Enlèvement de la neige, nettoyage des cours.

TRANSPORT GENERAL

PAUL BRETON

11, rue Taché, Tél.: 523.
MONTMAGNY

PONDÉE EN 1698



La vraie saveur de Hollande
DISTILLÉ AU CANADA

*** Concours de (Suite de la page 5)

vous apporterez un grand support à l'état financier du club local et vous aiderez également par le fait même à conserver notre équipe qui sait si bien figurer présentement dans les rangs de l'Association de Hockey Junior "B" Inc. de Québec.

Répondez donc généreusement à l'offre qui vous sera faite par l'un ou l'autre des joueurs du club Canadien et encouragez votre joueur favori. Le résultat de ce concours dépendra de vous.

A chaque semaine, nous présenterons dans notre journal le classement des joueurs du club local de hockey d'après le nombre de billets qu'ils auront vendus. On peut donc prévoir à l'avance que chaque joueur surveillera son classement et qu'il y aura grande compétition en vue d'être choisi le joueur le plus populaire sur son équipe. — R. L.

*** Deux garçonnets (Suite de la page 1)

la grande voie ferrée peut sembler un "bon tour" à un garçonnet de dix ans... mais ce bon tour peut causer des dégâts considérables. Un mot d'avertissement et peut-être une punition méritée aurait suffi à éviter enquête, comparution et cautionnement... que ce soit une leçon pour tous les jeunes garnements de Montmagny... et peut-être aussi leurs parents.

* * * DECES DE (Suite de la page 1)

ainsi que M. Paul Paquet, de Montréal, et de Mme Jacques Hébert, de Québec.

Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Louis Thibault, de L'Islet, Mme Paul Paquet, de Montréal, M. et Mme Léopold Thibault, de Québec, M. et Mme Irénée Thibault, de Montmagny, et Me Pamphile Vallée, avocat, de Montmagny, ainsi que de nom-

breux neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, en l'église St-Dominique de Québec et un libéra a été chanté

à son arrivée à Montmagny, le même jour. Les restes mortels reposent dans le lot de la famille, au cimetière

St-Odilon de Montmagny.

Nous présentons à tous les membres de la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.



Notre département de

JOUETS

EST MAINTENANT OUVERT

Empressez-vous de venir voir
nos NOUVEAUTES



Service à couture
\$1.09



Tricycle
\$10.95



Voiture en acier
\$1.69



Train électrique
\$11.95



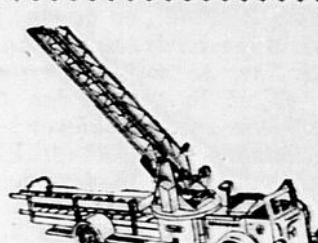
Service à poupée
0.98



Construction en brique
\$1.39



Pousse-pousse
\$1.98



Camion Incendie
\$1.59

La plus grande collection de jouets que nous n'avions
jamais vue en magasin.

Tout est nouveau — Il y en a pour tous les budgets

Aux Mille Aubaines Enr.

Rue St-Jean-Baptiste — Montmagny

SERVICE GRATUIT

du posage de prélatrs, tapis ou tuiles achetés de

BERTRAND BLANCHARD

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons
ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W.

A NOTER

Les magasins Anatole, Edouard Boutin, Enr.

Mme Eugène Lévesque et René Samson

resteront ouverts ce soir, veille de Noël, jusqu'à 10 heures p.m., afin de permettre aux clients de faire leurs dernières emplettes.

LA SANTE

AU CANADA

NOUVELLES THERAPEUTIQUE

NEW YORK (MPIB) — De diverses régions du monde parviennent des rapports concluants sur l'efficacité rapide de médicaments nouvelles qui ont été essayées récemment dans la lutte contre les ulcères persistants qui depuis si longtemps mettent au défi les efforts des médecins.

Le terme "ulcère" s'entend de toute plaie ouverte autre qu'une blessure; les ulcères peuvent se former dans diverses parties du corps et proviennent de causes variées. Ainsi, une sensibilité anormale de l'estomac et d'ulcère digestif aux acides contenus dans les sucs digestifs est la cause des ulcères gastriques, tandis qu'une irritation chronique ou une pression prolongée peuvent provoquer des ulcères de la peau.

Les genres d'ulcères les plus répandus sont ceux d'origine infectieuse et ils s'attaquent à la peau, à la cornée des yeux, à la bouche et autres muqueuses, et à plusieurs organes internes. Comme la plupart des maladies in-

fectieuses, pourtant, ils peuvent être traités avec succès maintenant grâce aux antibiotiques les plus récents.

Parmi les plus dangereux de ces ulcères d'origine infectieuse, on compte ceux qui s'attaquent à la cornée et qui sont l'une des causes principales de cécité. Les progrès des ulcères de la cornée causés par la bacille pyocyanique peuvent être enrayés par l'emploi de l'antibiotique, la polymyxine B, selon le Dr R. K. Williams et le groupe médical qu'il dirige à l'université de Virginie. Ecrivant dans *American Journal of Ophthalmology*, ces médecins affirment que la polymyxine B semble être l'antibiotique de choix dans la lutte contre cette infection.

Des études effectuées au Japon soulignent l'efficacité de l'antibiotique à large spectre d'action, la terramycine, dans la lutte contre une autre espèce de plaie infectieuse de la cornée appelée "l'ulcère du serpent". Ecrivant dans le journal médical *Ganka Rinsho-icho* et dans la publication scientifique américaine *Antibiotics and Chemotherapy*, les savants japonais rapportent qu'ils ont obtenu de fréquentes et complètes guérisons, en sept jours ou moins, grâce à la terramycine.

Le même antibiotique, administré simultanément à deux autres médicaments, a été couronné de succès dans le traitement d'ulcères chroniques des jambes, affectant des personnes de plus de 50 ans. Les tions qui atteignent de nombreuses docteurs I. Robert Spier et Eugene E. Clifton, de New York, déclarent dans la revue *Surgery, Gynecology and Obstetrics* que apporte un rapide soulagement de cette combinaison de médicaments la douleur et provoque la cicatrisation des plaies.

Fête de Noël au Régiment

Le 26 décembre prochain, au Manège militaire du Régiment de artillerie, aura lieu une grande fête à l'occasion de Noël, pour tous les militaires et leurs familles. Le programme élaboré de cette réunion était divisé en plusieurs comités dont:

PERE NOEL:

Marcellin Gamache.

COMITES

FINANCES:

Lt R. Lortie, PM; Sgt L. Anctil.

DECORATIONS:

Capt M. Marquis, Lt A. Landry, Sgt G.-H. Paquet, Sgt E. Gaudreau, Sgt P. Coulombe, Sgt R. Blouin.

CADEAUX:

Capt L. Bernatchez, Sgt L. Anctil, Sgt R. Dassylva, Sgt L. Gaudreau.

RECREATION:

WO 1 R. Fournier, Cpl R. Normand.

RECEPTION:

Capt L. Brassard, Lt A. Landry, Sgt Y. Mercier, Sgt R. Bouffard, Sgt L. Anctil, Sgt R. Blouin.

COMITE DES DINDES:

Lt C. Matte, WO 2 C. Nadeau, C.O.M.S. Christian Laliberté.

OUVERTURE:

14.30 heures.

MAITRE DE CEREMONIES:

Capt. L. Brassard.
(CONRAD BELLEY) — Major

Couronnement de 50 ans de métier

Le surintendant de la Canadian National Telegraph, M. M.-L. Prentice, remettait, dernièrement, une bourse substantielle à M. J.-E.-A. Cloutier comme gage de reconnaissance après 50 ans au service du public.

Le récipiendaire a toujours été aux services des chemins de fer; il a débuté, il y a un demi siècle, avec le Canadien Pacifique dans l'ouest canadien. Il servit ensuite la ligne Québec-Lac-St-Jean et, en 1914, il rentra à l'emploi du Canadien National, où il a toujours travaillé depuis. Durant sa longue carrière, M. Cloutier a été affecté au service des télégrammes.

La cérémonie qui s'est déroulée aux bureaux de la compagnie fut des plus émouvantes. M. Prentice dans la courte allocution qu'il fit en remettant le don des employés, exprima son vif regret de voir partir l'homme qu'il avait si hautement estimé et qui avait su choisir ses meilleurs amis dans ses compagnons de travail. Après avoir reçu la bourse des mains du surintendant, M. Cloutier remercia avec une émotion mal dissimulée tous ceux qui étaient venus l'acclamer et avoua toute la conviction qu'il avait toujours mise dans son travail; il insista enfin sur le sens que prenait le mot "servir" quand on travaille au service du public. "Je pars, dit-il, en laissant en vous tous, des amis". C'est M. J.-E. Gauthier, surintendant, qui le remercia.

En plus d'une foule d'employés qui remplissaient la salle, on remarquait M. H.-E. Henderson, gérant du trafic; M. J.-A. Danjou, surintendant du transport; M. G. E. Corriveau, chef-ingénieur du district et MM. Edgar Noël, A. Bernier, A.-P. Bibeau et L. Prandles.

Hommes demandés

Votre emploi actuel vous assure-t-il, en plus des nécessités quotidiennes, le confort, la réalisation de vos ambitions personnelles, le tout pour le bien-être de ceux qui vous sont chers! Sinon, nous pouvons vous aider. Nous disposons d'une localité vacante pour un homme ambitieux, anxieux de devenir indépendant et marchand prospère. Produits de la plus haute qualité et de réputation internationale. Pas de déboursés. Gros revenus dès le début. Crédit généreux aux personnes responsables. Automobile ou camionnette nécessaire. Entraînement aux frais de la Compagnie. L'aspirant devra être âgé de 25 à 55 ans. Ne manquez pas cette occasion, écrivez immédiatement à la Cie J. R. WATKINS, Dept. Q-M-B, 350, St-Roch, Montréal.

TEL.: 391

Dr Eugène Bernatchez O.D.

Spécialiste pour la Vue
Optométriste

Edifice Banque Provinciale

MONTMAGNY

La Societe Nationale des Chemins de Fer Francais

Représentant au Canada: Jules Hone
vous remercie de la confiance que vous lui avez témoignée au cours de l'année 1954 et vous souhaite

JOYEUX NOEL

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

Notre bureau de Montréal met gracieusement à la disposition des VOYAGEURS POUR L'EUROPE un service complet de billets de chemins de fer à partir de tout endroit en France, Hollande, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Espagne, Portugal, etc... à toute destination en France et au-delà de ses frontières.

Voyez votre agent de voyage (cela ne coûte pas plus cher) ou adressez-vous directement à la Société:
Brochures, affiches coloriées, horaires, itinéraires et taux sur demande.

Suite 439, Edifice King's Hall,
1231 ouest, rue Ste-Catherine,
Montréal, P. Q.
Tél.: AV 8-8255/56

- AVIS -

Notre pressier, R... M... avait apparemment l'idée dans son sapin de Noël, ce matin, puisqu'il a involontairement imprimé une section de votre journal en vert! C'est le temps des fêtes, profitons-en... réjouissons-nous et... excusons-le puisqu'il nous donne l'occasion de dire à tous, un dernier et sincère:

JOYEUX NOEL

Le Dr Paul Bigué
SPECIALISTE

SERA A SON BUREAU,
A L'HOTEL-DIEU DE
MONTMAGNY, JEUDI,
LE 30 DECEMBRE, DANS
L'APRES-MIDI.

Dr. Paul BIGUE

ENCOURAGEZ

NOS ANNONCEURS

cinéma

TACHE

- vend. et samedi,
24 et 25 décembre.
"L'Etrange Aventurier"
D. Kerr - T. Howard
- Dimanche et lundi,
26 et 27 décembre.
"Corrida de la Peur"
M. Ferrar - M. Slava
- Mardi et mercredi,
28 et 29 décembre.
"Midi Gare Centrale"
W. Holden - N. Olsen
- Jeudi, vend. et samedi,
30 et 31 déc., 1er janvier.
"Mélodie d'Amour"
M. Eggerth - J. Carter

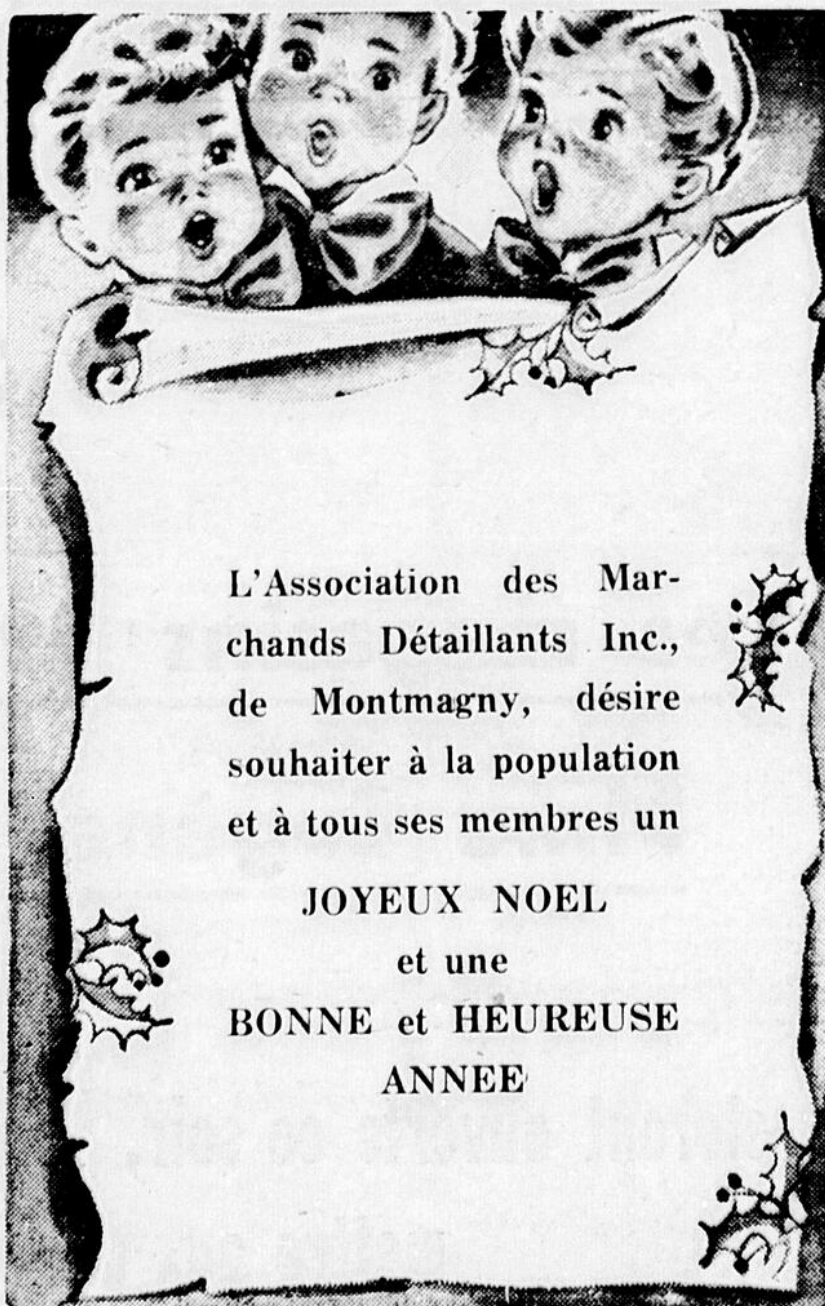
LAFONTAINE

- Samedi, dim. et lundi,
25, 26 et 27 décembre.

"Arc de Triomphe"

C. Boyer - I. Bergman

— ATTENTION —
Le 25 décembre, 2 représentations: 2 h. p.m. et 8 h. 15.



L'Association des Marchands Détaillants Inc., de Montmagny, désire souhaiter à la population et à tous ses membres un

JOYEUX NOEL

et une

BONNE et HEUREUSE ANNEE

Quatre projets ?

A différentes occasions, nous avons publié des articles concernant la situation scolaire de notre ville et notamment le projet d'une école supérieure dans nos murs. Nous tenons à assurer nos lecteurs que nous sommes toujours prêts à soutenir cette cause cent pour cent et les opinions émises à diverses occasions demeurent toujours vraies.

Par la suite, probablement faute de renseignements et de publicité suffisante, nos gens se sont désintéressés de la question et le bel élan qui semblait vouloir se mettre en branle semble bien amorti. Par conséquent, nous avons l'intention de mener une enquête autour de la question afin d'établir notre bilan scolaire pour plus tard et en arriver à des conclusions efficaces.

Selon toute apparence, l'année 1955 sera pour Montmagny une année féconde dans le domaine de l'éducation.

Devant les multiples projets proposés à l'attention de notre population, nombre de bonnes gens se demandent si nos responsables ne veulent pas un imbroglio plutôt qu'une solution logique au logement de la gent écolière.

Après le projet de construction d'un pensionnat-école supérieure qui a retenu la manchette des journaux pendant quelques mois, dame rumeur nous a parlé d'une école de quatorze classes pour les degrés élémentaire et classique; plus tard les journaux nous ont annoncé un PATRONAGE-PENSIONNAT pour loger les élèves de l'extérieur qui doivent se trouver une pension à Montmagny; enfin, encore dans les coulisses, on propose la construction d'une école élémentaire de seize classes sur un terrain central, près de la route trans-Canada. Cette nouvelle école, sans résidence pour un personnel religieux, serait occupée partie par les garçons et partie par les filles.

Il appert que ce dernier projet serait le seul moyen de régler le problème des élèves qui fréquentent les degrés du cours primaire supérieur du Collège, parce que l'on ne leur reconnaît pas le droit légal de bénéficier d'octrois pour leur éducation et leur instruction.

Rien de clair en tout cela. Cependant les gens de Montmagny ont bien le droit de savoir où on les mène en éducation. Tous savent que cette éducation appartient de droit aux parents d'abord. Va-t-on servir les intérêts particuliers avant les besoins réels que nécessite l'instruction ?

La télévision à Saint-Pamphile

La paroisse de Saint-Pamphile, comté de L'Islet jouit, depuis un an, d'un service d'antennes communes pour la télévision grâce à l'initiative et au travail de deux de ses jeunes, MM. J.-Flavien et Guy Chouinard. Un ingénieur de Toronto, qui fait des affaires par tout le Canada, affirmait que c'est le premier système du genre à avoir été mis en usage dans notre pays.

Après de sérieuses études en électronique et un séjour de deux ans à Toronto, les Chouinard ont décidé de se lancer dans cette entreprise qui, dans le temps, comportait énormément de risques étant donné que le poste le plus rapproché était situé à 180 milles et qu'aucun ingénieur ne pouvait prévoir le rayonnement de nos postes québécois.

Présentement, trois antennes respectivement de 159, 120 et 110 pieds s'élèvent à quelques pieds de l'atelier des Chouinard. Le signal est amplifié dans le haut des antennes et est ensuite distribué par câble coaxial dans tout le village de Saint-Pamphile et même jusqu'à la frontière du Maine. Des amplificateurs branchés sur le câble conservent à signal une force constante quelque soient la distance et le nombre des abonnés.

Assez fréquemment, des techniciens des différentes parties de la Province viennent constater les résultats obtenus à Saint-Pamphile, ce qui laisse prévoir que très bientôt un grand nombre de centres seront dotés d'un système semblable.

Communication de l'Evêché

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Son Excellence Monseigneur l'Evêque :

M. l'abbé François Gagnon, curé de Saint-Marcel, a été nommé chapelain du Monastère de Sainte-Claire de Rivière-du-Loup.

M. l'abbé Wilfrid Latulippe, aumônier à l'Hospice de Montmagny, a été nommé aumônier à l'Hôpital de Rivière-du-Loup.

M. l'abbé Gérard Labbé, vicaire à Saint-Thomas de Montmagny, a été nommé aumônier à l'Hospice de Montmagny.

Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 13 décembre 1954.

Campagne du timbre de Noël 1954

Souscription de \$300.00

Duplan of Canada Limited.

Souscription de \$25.00

La Municipalité de Cap Saint-Ignace.

Souscription de \$10.00

La Fonderie Després.

La Municipalité de St-Fabien.

Souscription de \$5.00

MM. Pierre Després, Jos. Marin.

Souscription de \$3.00

M. Robert Daveluy.

Souscription de \$2.00

MM. Paul Allard, Eugène Blanchet.

MM. Nicolas Cantin, Xavier Caron.

Maurice Collin, Wilson Dionne.

Oscar Fournier, Maurice Furois.

Lionel Gagné, Mme Alphonse Gaudreau.

Emile Gaudreau, Bernard Gaudreau.

Emile Lemieux, Wellie Marchand.

Maurice Marquis, Donat Minville.

Mlle Jacqueline Normand, Jules Normand.

Marius Normand, Joseph Pouliot.

Emilien Proulx, Léopold Rioux.

Edmond Rousseau, Jos.-Emile Roy.

Mlle Vézina.

Souscription de \$3.00

St-François — M. Gaston Le-comte.

Souscription de \$2.00

St-François — Mme Roland La-flamme.

Anatole Roy, Alfred St-Pierre.

Souscription de \$2.00

St-Pierre — MM. Eugène Brochu.

Philomène Lévesque.

Souscription de \$2.00

Berthier — M. Jos. Lachance.

Souscription de \$2.00

Cap St-Ignace — MM. Marc Gagnon.

Mme J.-A. Métivier.

Souscription de \$2.00

Notre-Dame du Rosaire — M. Honorius Giroux.

Souscription de \$2.00

St-Fabien de Panet — MM. A-lyre Chabot.

Jos. Fortier.

Souscription de \$2.00

St-Apolline — M. Albert Dion.

Message du Ministre des Affaires municipales

L'année qui s'achève marquera une étape importante vers la solution des problèmes de plus en plus complexes qui confrontent nos administrations locales. Pour la première fois, en effet, les administrateurs municipaux ont fait l'inventaire complet et détaillé de leurs problèmes avec la détermination bien arrêtée de les circonscrire et de soumettre leurs conclusions aux autorités supérieures. Ce travail s'est concrétisé par de volumineux rapports, préparés par l'Union des Municipalités de la province de Québec, pour les cités et villes, et par l'Union des Conseils de Comté, pour les municipalités rurales, et présentés devant la Commission Royale d'Enquête sur les problèmes constitutionnels. Tous les aspects économiques, fiscaux, du développement de nos municipalités furent étudiés avec objectivité. Le résultat de cette analyse, la plus complète jamais entreprise dans l'histoire municipale, a été présenté aux commissaires nommés par le gouvernement provincial pour entendre les opinions de tous les groupements intéressés et lui faire connaître leurs recommandations.

A tous les échelons, des problèmes nouveaux se posent qui réclament l'attention des administrations municipales et du gouvernement provincial. Le ralentissement économique que l'on prévoyait à la fin de 1953 s'est produit, mais il n'a pas eu, fort heureusement l'ampleur que l'on craignait. Le recul dans l'industrie textile a été compensé par la stabilité de l'industrie du papier-journal et une production minière accrue. L'agriculture a subi une certaine régression. Les commentaires des présidents de nos grandes banques canadiennes, à l'occasion de la présentation des rapports annuels de ces institutions financières, laissent entendre que le fléchissement dans les affaires n'a pas été aussi accentué qu'on le craignait au début de l'année.

Pour la troisième année consécutive, le dollar canadien a fait prime à New York, sans interruption, au cours de 1954, facteur favorable pour les corporations qui ont émis des obligations payables en fonds américains et qui doivent faire le service de leurs dettes avec cette monnaie. Le développement de la production minière est l'une des causes

de cette situation de même que les investissements de capitaux américains dans la province de Québec, particulièrement pour l'exploitation de l'Ungava.

Nos municipalités ont utilisé leur crédit sur le marché des valeurs mobilières durant les douze derniers mois et elles ont été aidées en cela tant par le raffermissement survenu dans les prix des obligations que par la baisse du loyer de l'argent pour les emprunts à longue échéance. Ces conditions plus généreuses faites aux emprunteurs auront permis à plus de quatre cents corporations municipales et scolaires de notre province de vendre pour plus de \$100 millions d'obligations en 1954. Les officiers du Département des Affaires municipales et de la Commission municipale ont collaboré étroitement avec les municipalités emprunteuses en vue de leur faire obtenir les meilleures conditions possibles sur le marché.

Il va de soi que ces dettes plus considérables de la part des corporations municipales et scolaires nécessitent l'attention des administrateurs pour que l'excellent

crédit dont jouissent nos municipalités, dans leur ensemble, sur le marché des obligations, se continue à l'avenir. Les administrateurs se doivent de contrôler plus étroitement leur budget, de manière à équilibrer les revenus et dépenses, et aussi de surveiller la perception des taxes.

Dans le domaine de la perception des taxes foncières, le Département des Affaires municipales a été particulièrement heureux, au cours de l'année 1954, d'accorder à deux corporations municipales rurales son premier certificat attestant que les taxes sont perçues dans ces municipalités à 100%, sans aucun arriéré, depuis plus de dix années consécutives. Je ne puis qu'encourager fortement toutes les municipalités à suivre l'exemple donné par la paroisse de St-Jérôme, Lac-Saint-Jean, et la paroisse de St-Adelphe, Champlain.

Les activités des principaux groupements de nos dirigeants et officiers municipaux ont donné lieu, en 1954, à des échanges de vues précieux pour l'avancement (Suite à la page 15)

Réunion Lacordaire à St-Mathieu

Dimanche, le 19 décembre, les Cercles Lacordaire et St-Jeanne d'Arc, de St-Mathieu, ont tenu leur assemblée mensuelle.

L'assemblée débuta par la prière d'ouverture, après quoi le président souhaita la bienvenue à l'assistance qui se montre toujours très intéressée aux activités du mouvement.

M. Jean-Claude Lacombe, guitariste, et M. Jocelyn Boulet, accordéoniste, nous interprétèrent de jolies pièces de danses canadiennes.

Après ces quelques airs de danses, M. Martin Dionne dirigea un forum qui fut des plus intéressants et instructifs.

Faisait aussi partie du programme un orchestre se composant des Boulangers, Deschamps et Mercier. Ces artistes nous jouèrent quelques pièces appropriées aux temps des fêtes.

L'on procéda ensuite à l'initiation des nouveaux membres et au changement des décorations.

Chez les Lacordaire, M. Léo Beaudoin a reçu l'insigne de l'initiation, tandis que MM. Henri Coulombe, Lionel Fortin, Jean-P. Fournier et Jacques Roy ont reçu la décoration d'un an.

Chez les Jeanne d'Arc, Mlle Rita et Denise Beaudoin ont reçu

l'insigne de l'initiation.

M. l'abbé Jean-Paul Boulanger, aumônier des cercles Lacordaire à St-Mathieu, a prononcé une courte allocution dans laquelle il félicita les nouveaux membres ainsi que ceux qui ont changé de décorations.

Vint ensuite le moment le plus solennel de la soirée où les membres avaient à élire un nouveau bureau de direction pour conduire la destinée des cercles pour l'année 1955.

Voici le résultat du vote qui a été donné à cette élection:

M. Maurice Boulanger a été réélu président pour un second terme. M. Léon Gaudreau a été élu vice-président. MM. Jacques Roy, André Tétu et J.-Claude Lacombe ont été nommés conseillers.

Chez les Jeanne d'Arc, Mlle Bibiane Bossé a été nommée présidente. Mlle Gabrielle Fortin, vice-présidente. Mlle Yolande Gaudreau, Annette Bernatchez et Mme Pierre Coulombe ont été nommés conseillers.

M. Réal Nicole agissait comme maître de cérémonies.

— ★ —

VOEUX DU PRESIDENT DU CERCLE LACORDAIRE DE SAINT-MATHIEU

A l'occasion de Noël et du Jour de l'An, je souhaite à tous les Lacordaire et Jeanne d'Arc un JOYEUX NOËL et une BONNE et HEUREUSE ANNEE!

Maurice Boulanger, président.

— ★ —

VOEUX DE LA PROPAGANDISTE

A l'occasion de Noël, je souhaite à tous les Lacordaire et Jeanne d'Arc un JOYEUX NOËL et une BONNE, HEUREUSE et PROSPERE ANNEE!

Mme Maurice Boulanger, propagandiste.

TIRAGE

Le tirage de la contellerie en argent offerte par Mlle A. Garon, au profit du "Patronage Jean Le Prévoist", des Pères de Saint-Vincent de Paul, a été gagnée par Mme P. Saint-Pierre de Cap Saint-Ignace.

Le nom chanceux était: Selma. Félicitations à l'heureuse gagnante.

LE RÊVE D'UN ENFANT À NOËL



LE RÊVE D'UN ENFANT À NOËL. C'est le thème du plus grand déploiement des fêtes qui se soit vu à Montréal. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en Gare Centrale du Canadien National récemment. Parmi les exhibits on

remarque un intérieur de maison la veille de Noël au moment où le Père Noël descend dans la cheminée pendant que des lutins, ses aides, s'affairaient à placer des cadeaux près d'un arbre brillamment illuminé. Six autres tableaux animés représentent

le pays des friandises, un immense bonhomme de neige, le pays des jouets, la fusée inter-planétaire avec ses personnages de la stratosphère, les contes de Noël, et finalement, l'arche de Noé avec ses animaux. Photo Canadien National.

Funérailles de M. C. Corriveau

La population de la ville de Montmagny a rendu un éloquent tribut d'hommages à l'un de ses fils les plus distingués, en la personne de M. C.-A. Corriveau, marchand et industriel, décédé à sa résidence le 12 décembre.

Homme affable envers tous, chrétien convaincu, il était un fervent de la messe quotidienne. Sa carrière, qui fut des plus brillantes, atteste sans équivoque qu'il a fait sa marque dans le commerce et l'industrie, et occupa aussi différentes charges dans les milieux sociaux et paroissiaux. Ancien marguillier de la paroisse St-Thomas, commissaire d'école de la ville de Montmagny, ex-Grand-Chevalier du Conseil local 2634, il prit part aussi aux activités municipales et représenta son quartier à l'échevinage pendant 12 ans. Plusieurs centaines de citoyens

figuraient dans les rangs de l'imposant cortège qui accompagna la dépouille mortelle du regretté disparu, de sa résidence à l'église de St-Mathieu, où des funérailles solennelles lui ont été faites en présence d'une foule très considérable. On y voyait des représentants de toutes les classes de la société, professionnels, industriels, hommes d'affaires, marchands, journaliers, de nombreux délégués des Clubs Richelieu et Rotary, des Chevaliers de Colomb, les membres et officiers de la Société St-Jean-Baptiste, les Artisans Canadiens-Français, ainsi qu'une foule de parents et amis de la famille.

A l'église, M. le curé J. Brochu présida la levée du corps, et le service a été chanté par M. l'abbé Candide Normand, professeur au Collège de Ste-Anne-de-la-Poca-

tière, neveu du défunt. Il était assisté de MM. les abbés Jean-Paul Boulanger et Léon Laplante, vicaires, lesquels remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre.

Dans les stalles du sanctuaire, M. le curé Joseph Brochu, le chanoine Auguste Lessard, de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, les abbés Gérard Gariépy, chancelier à l'Evêché de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Wilfrid Latulippe, aumônier à l'Hospice de Montmagny, Albert Vaillancourt, aumônier à l'hôpital St-François d'Assise, de Québec.

Dans l'assistance, les religieuses de l'Hospice de Montmagny, la Révérende Mère St-Clément, des SS. N.-D. d'Afrique, ainsi que sa compagnie, tous les membres de la famille, les notables de l'endroit et autres personnalités.

En tête du long cortège, on voyait les drapeaux de la Société St-Jean-Baptiste, des Chevaliers de Colomb, et celui des Artisans Canadiens-Français, respectivement portés par MM. Raymond Coulombe, Léonard Chabot et Thaddée Marois. Un magnifique landau de fleurs précédait le convoi funèbre. La croix était portée par l'hon. Jos. Boulanger, C.L., tandis que MM. Maurice Furois, Georges Hébert, N.P., Claude Rousseau, Paul Mercier, agissaient comme porteurs d'honneur.

Conduisaient le deuil: ses deux fils: Gérard et Rosaire; ses petits-fils: Michel, Georges et Gaston Corriveau; ses frères: MM. Raoul et Ovide Corriveau; ses beaux-frères: MM. Edouard Normand, Albert Corriveau, Délim Lévesque; ses gendres: MM. René Corriveau, Québec, et Gaston Coulombe, Montréal. Parmi ses neveux: M. l'abbé Candide Normand, André, Patrice et Venant Corriveau; René, Donat, Jean-Marie et Alcide Corriveau; Jules, Marcelin et Les-Georges Normand; Maurice, Jacques, Laurent et Lionel Corriveau, C.A., Patrice Huot. Ses cousins: J.-Adjutor Fortier, de Québec, et Laurent Fortier.

Dans les rangs du défilé, on remarquait: MM. Georges Clapper-ton, Québec; le Dr Robert Lessard, Québec; Antonio Roy, de Lévis; représentant de L'Industrie Canadienne, Montmagny; Joseph Durand, repr. de Barnabé et Fils, Québec; Rolland Bourget, repr. J.-L. Demers, Lévis; V. Beaupré, repr. de La Brique Citadelle, Qué.; Jean-Louis Lachance, repr. de The Canadian Import Co.; J.-H. Boulet et Emilien Boulet, agents manufacturiers, Québec; Réal Demers, Québec; Louis-O. Roy, maire de la ville de Montmagny; Narcisse Boulanger, maire de la municipalité de St-Thomas; Jean-Baptiste Painchaud, maire de l'Île-aux-Grues; les échevins Hervé Vézina, Jos. Paradis et Patrice Corriveau, ci-haut mentionnés; J.-René Côté, secrétaire-trés. de L'Isletville; MM. Léon Laberge, Maurice Bernier, Marcelin Létourneau.

On voyait encore: MM. Donat Paquet, André Béchard, Henri Boulet (industriel), Pierre C.-Després, Benoît et Philippe Morin, Gonzague Bélanger, N.P., Alexandre Chouinard, C.R., Robert Davetuy, juge municipal, Georges Bélanger, Québec; André Couet, Québec; Laval Routhier, New-Richmond; Adrien Bureau, Lac Mégantic; Amédée Roy, St-Pierre; Moïse Cloutier, St-Pierre; Phyllogène Rouillard, Lévis; Alphonse Labrecque, Lévis; capt. J. Blanchet, M. Deladurantaye et Wilfrid Caron, Cap-St-Ignace; J.-E.-A. Michaud, Chs-Eug. Létourneau, Ernest Paré, Ubald Tétu, Amédée Proulx, Alfred Bolduc, L.-G. Genest, Edmond Rousseau, Gérard Thibault, Ernest Ringuet, Armand Collin, Roméo Collin, Jean-Léoniste Boulet, Fernand Boulet, Maurice Dubé, Lionel-H. Pelletier, Rosaire Laprise, Antonio Paré, Hervé Boudreau, Thomas Laberge, Wilfrid Laberge, Gustave Nicole, Léo Nicole, Arthur Blais, Amédée Boulanger, Arthur Bernier, François Boulet, Alfred Auclair, André Auclair, Napoléon Aubin, Gérard Boulet, Maurice Elais, Marcelin Gamache, Amédée et Gérard Lislais, Léo Laberge, Maxime Mercier, Albert Collin, Jos. Bernier, André-A. Blais, Jean-Paul Boucher, Laval Caron, Henri Boulet (marchand), Paquet, Florent Legendre, Albert Léo Boulet, J.-Charles Lemieux, Léo Létourneau, André Bernatchez, Léon Michaud, Laval Auclair, Wellestan Nicole, Maurice et Armand Nicole, Roch Fradette, Emile Gaudreau, Jos. Francoeur, Elzéar Gaudreau, William Masson, Adéard Gaudreau, Jacques

(Suite à la page 15)

Funérailles de Mlle Hélène Robin

D'imposantes funérailles ont été faites à Mademoiselle Hélène Robin, fille de feu M. Joseph Robin, et de feu dame Zoé Coulombe, décédée à l'Hospice de Montmagny, le 18 décembre, à l'âge vénérable de 87 ans. Elle était des Enfants de Marie, et de la Fraternité du Tiers-Ordre. Femme profondément chrétienne, toute sa vie n'a été qu'esprit de devoir, bonté ferme, oubli de soi-même. Son service a été célébré, lundi le 20, en l'église St-Thomas, en présence de tous les parents et amis de la famille, les religieuses de l'Hospice de Montmagny.

Lui survivaient: une belle-sœur, Mme Vve Georges Robin, ses neveux et nièces: M. et Mme Louis-Georges Robin, Mme Vve Paul Robin, Mmes Diogène Moreau, Gérard Laberge, Fernando Bernatchez, Philippe Robin, Pauline et Yvan Robin; J.-Baptiste Laberge, de Trois-Rivières, de Québec; Mme Charles Boutet, Mme Albert Julien, Anne-Marie, Edouard, Henri-Charles, Gérard, Olyvia et Jules Mathurin; Mme Alphonse Morissette, de Montmagny ainsi que Léon et Eugène Côté. Ses cousines: Mmes Henri Morin et Arsène Robin.

M. l'abbé André Poitras, ancien aumônier de l'Hospice, fit la levée du corps, et le service a été chanté par le Révérend Père Jules Letellier, S.J., de Québec, assisté des abbés Gérard Labbe et Adrien Forgue, comme diacre et sous-

diacre. Au choeur, MM. les abbés Wilfrid Latulippe, et André Poitras.

La croix était portée par M. Diogène Moreau. Les porteurs de ruban, dames de la confrérie du Tiers-Ordre, Mmes Alfred Dion, Joseph Paré, Joseph Pouliot, Eustache Emond. Au départ des salons Ruelland pour l'église paroissiale, le deuil était conduit par ses neveux: Ls-Geo. Robin, Gérard Laberge, Edouard et Olyvia Mathurin, Fernando Bernatchez, J.-B. Laberge, de Trois-Rivières.

Plusieurs citoyens en vue figuraient dans le défilé et parmi lesquels MM. Edouard Morin, Antonio Paré, Ernest Proulx, Grégoire Morin, Jos. Gaumond, Claude Gaudreau, Claude Moreau, Philippe Casault, Albert Morin, Jacques Minville, Alexandre Caron, Armand Gamache, Aimé Dion, Jos. Thériault, Ernest Collin, Gérard Léveillé, Roland Laberge, Roch Gaudreau, Eugène Côté, Odilon Robin, Zéphirin Coulombe, Mathias Deladurantaye, Philippe Robin, Aldéric Mathurin, Paul Morin, Jos. Pouliot, Léon Côté, Emile Boulanger, Gérard Boulanger, Jos. Gaudreau, Roméo Robin, Samuel Blanchet, Emile Thivierge, Louis Poirier, Wilfrid Gagné, Gérard Gendron, Jos. Lachance, etc.

M. Marcel Ruelland, de notre ville, agissant comme directeur des funérailles.

Nos sincères condoléances.

Funérailles de M. A. St-Pierre

ST-GERVAIS. (DNC) — D'imposantes funérailles ont été faites récemment à la mémoire de M. Alphonse St-Pierre, époux de feu dame Marie Labrecque, décédée à l'âge de 74 ans et 4 mois après quelques jours de maladie, à sa résidence de son fils, M. Gérard St-Pierre. Son service a été chanté en l'église de St-Gervais au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

M. l'abbé Horace Labrecque, curé, a présidé la levée du corps et chanté également le service assisté de MM. les abbés Raymond Laplante, vicaire et J. Matte, vicaire de St-Charles, respective-

ment comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par ses fils: MM. Gérard et Adrien St-Pierre; ses filles, Mlle Amarilda St-Pierre, Mmes J. Gosselin, née Régina et A. Gosselin, née Rose-Anna, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines, ainsi qu'un grand nombre de paroissiens.

La direction des funérailles avait été confiée à M. A. Lacasse. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Gervais dans le lot de la famille.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Un cadeau en argent
fait toujours plaisir...
Donnez des mandats
de la Banque Royale

A votre disposition dans toutes nos
succursales pour n'importe quel
montant ne dépassant pas \$100.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Wilfrid Leblanc

MARCHAND GENERAL



Nourriture de marque
"QUAKER"

"FUL-O-PEP"

pour tous les animaux de la ferme:
porcs, vaches, poules, poulets, dindes.

CIMENT NATIONAL

Spécialités: épicerie, ferronnerie, matériaux de
construction, ciment, bardeaux d'asphalte et
d'amiante, papier à couverture, clous, etc.
Assortiment complet des fameuses peintures
Glidden, Jap-A-Lac et Spread-Satin.

35, rue ST-LOUIS,

Tél.: 148

MONTMAGNY

MOUSSE INSTANTANÉMENT

PALMOLIVE

Rapid Shave

Rapid-Shave

DE PALMOLIVE

SURPASSE

TOUTES LES CRÈMES À BARBE
AVEC OU SANS BLAIREAU!

PLUS RAPIDE! Rapid-Shave sauve du temps—mousse instantanément—s'applique aisément!

PLUS DOUX! Rapid-Shave amollit la barbe et permet au rasoir de glisser de plus près plus facilement!

PLUS PROPRE! Rapid-Shave vous sauve du travail—plus de lavabo ni rasoir encrassés à nettoyer!

Il rafraîchit et ajoute au plaisir d'une barbe bien rasée!

LE CADEAU MASCULIN IDÉAL POUR LES FÊTES

Provision de 90 jours pour **98¢**



LA CARIE DENTAIRE EST UN FLEAU UNIVERSEL

Les dents sont la partie la plus dure du corps humain. Des années après la mort, elles subsistent intactes alors que les os ne sont plus que poussière.

Et voilà qu'au cours de la vie, ces mêmes structures si résistantes se révèlent de toute l'anatomie humaine, les plus sujettes au délabrement.

Aujourd'hui, au Canada, la carie dentaire est le mal le plus répandu. Il atteint environ 95 pour cent des individus et occasionne des frais pour soins professionnels d'une valeur de près d'un milliard de dollars. Chez la population infantine, on a relevé environ 300 millions de cavités dentaires et leur nombre s'accroît au rythme de 40 millions par an.

Une enquête menée il y a quelques années, chez les enfants de 2 ans, révèle qu'un enfant sur deux avait au moins une dent cariée. Tout adolescent de 16 ans, a, en moyenne, sept dents permanentes cariées, extraites ou obturées.

Les bactéries sont responsables, dans une grande mesure, de la carie des dents. Un nombre incalculable de bactéries vivent dans la bouche. Elles se nourrissent de débris d'aliments qui séjournent dans les interstices des dents, ou sur les surfaces rugueuses de certaines dents.

Dans le processus de leur alimentation, elles produisent des acides qui dissolvent l'émail de la dent, en particulier là où elles se sont assemblées en plus grand nombre. Ces acides corrosifs perforent l'émail, pourant le tissu le plus résistant du corps humain.

L'émail est un composé vitreux de phosphore, de calcium et de quelques autres minéraux et il couronne la dent à la façon d'un dôme à comble.

L'émail une fois rongé par l'acide, la dentine et la pulpe tendre de la dent, connue sous le nom de pulpe, sont vulnérables aux attaques de toutes sortes d'agents.

Lorsque la carie envahissante expose les nerfs dans la pulpe, ceux-ci émettent des signaux que le cerveau enregistre; c'est alors le début de douleurs souvent très pénibles.

Négligée l'infection gagne de proche en proche toute la pulpe, jusqu'à destruction complète et il s'ensuit généralement une infection: "abcès".

A l'ère de la télévision, où il est fait grand état de dents saines, la perte des dents cause à l'individu une grande infirmité psychologique. Rien ne contribue autant à la bonne santé, à la bonne apparence et au plaisir de vivre qu'une saine dentition. Des dents ternes et malpropres donnent une impression défavorable. Elles amoindrissent les chances des jeunes dans la conquête d'une situation enviable dans le monde des affaires ou des professions.

Des dents négligées non seulement nuisent à la bonne apparence mais aussi peuvent exercer une influence physique néfaste sur la santé. L'infection dentaire peut être une cause concurrente de nombreuses maladies. Elle peut envahir directement les sinus et être une cause fréquente de l'ostéomyélite des maxillaires.

Publié conjointement à titre de service de la santé publique par la Ligue d'Hygiène Dentaire et le Collège des Chirurgiens-Dentistes de la Province de Québec.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

POUR MIEUX CONNAITRE MONTMAGNY

MADAME DULOUREL

No. 54

- UNE MÈRE ÉPROUVÉE -

VOICI, ami lecteur, pour un édifiant récit, que nous tenons d'une sérieuse dame âgée des nôtres. Nous y avons évidemment changé le nom de chacun de ses principaux personnages, de même que celui de la rue où ils cœurent.

Au printemps de 1912, malade qu'il était, Elphège Dulourdel, amène cultivateur de l'une des paroisses du haut du comté, dut vendre à regret la pourtant maigre terre qu'il tenait de son défunt père, pour venir demeurer à Montmagny, où sa fille, Clémence, était déjà de service chez l'un de nos industriels, et où son grand et robuste garçon de vingt ans, Jean-Léon, eut tôt fait de se louer au propriétaire d'une scierie. Clémence et Jean-Léon, des jumeaux, étaient les seuls enfants qui naquirent à Dulourdel et à sa tendre et affectueuse épouse, Fabiola Nadeau, une Rimouskoise.

Le déplacement et le repos n'améliorèrent cependant en rien la gastralgie dont souffrait depuis des années l'ex-cultivateur de X., qui décéda, chez nous, à quarante-huit ans, en 1914.

La sensible Mme Dulourdel se remettait à peine de la perte de l'homme qu'elle avait marié par amour, quand, à la suite de la mort de l'héritier du trône d'Autriche, l'archiduc François-Ferdinand, et de son épouse qui, comme on le sait, furent assassinés à Bosna-Serai (Sarajevo), le vingt-huit juin 1914, par un étudiant serbe du nom de Garilo Prinzip, la guerre éclata en Europe au tout début d'août de la même année. Dès le quatre du même mois, l'Angleterre prit les armes pour se porter au secours de la France, et le conflit devint mondial "par les peuples qui y participèrent et y collaborèrent par leur effort agricole, industriel et financier".

Les journaux nous apprirent aussitôt que l'Allemagne, ambitionnant avant tout d'abattre les Français, avait envahi la neutre Belgique, pour rapidement franchir le nord de la France et fonder sur Paris, mais que Joffre avait su arrêter Von Kluck sur la Marne, dans une terrible lutte qui dura du cinq au douze septembre, soit au même temps où les kronprinz d'Allemagne et de Bavière échouaient, de leur côté, au Grand-Couronné et à la trouée de Charmes, grâce à l'héroïsme des généraux Dubail et de Castelnau.

Normand par son père, Jean-Léon vibrat de tout son être aussi fréquemment qu'il se prêtait à la lecture des communiqués de guerre, mais, un soir, son sang ne faisant alors qu'un tour, il décida d'entrer en la mêlée, de se donner à la défense de la civilisation.

Pour la plupart,, trop pris que nous sommes par des ambitions de grand confort et de pleine liberté, nous acceptons malheureusement de moins en moins comme véritables marques d'attention divine les épreuves que nous subissons au cours de l'existence.

Solide comme il était, il fut classé A-1. Et, quoique sincèrement chagrin d'avoir à quitter sa si bonne mère, la seule femme qu'il avait aimée jusque là, c'est bravement qu'il endossa le kaki. Au début de l'été 1915, il partit pour l'Angleterre.

"Un malheur ne vient jamais seul!" avait dit Mme Dulourdel, en l'embrassant avec effusion pour une dernière fois. "Et j'ai bien

gent ciselé et pendue à une chaîne: la maternelle ne la voulut pas porter, soutenant que ce nouveau souvenir grandissait trop à sa douleur.

par R. Pérusse

Et, tous tristes, les jours passèrent... De là-bas, le grand garçon écrivait régulièrement, mais vint un temps où la pauvre femme refu-

gratuitement tous les médicaments nécessaires et trouvait à la fois le moyen de lui être autrement charitable, tout comme il le fut pour tant et tant de miséreux de chez nous.

Par un lumineux matin qui suivit, riieuse et nerveuse, Mme Dulourdel apparut subitement en la cuisine de la maison qu'elle habitait tou-

père, je le saurais bien. Il me répondait toujours, et juste... Avec ça qu'il n'y a plus de mystères pour lui, à cette heure... Je vas me rendre le voir, puis avant longtemps... Plus tôt que tu penses..."

Se figurant que sa mère faisait allusion à une mort prochaine, Clémence, n'y pouvant plus tenir, passa en la pièce attenante, en leur commune chambre à coucher.

Au cours de l'après-midi du même jour, tout comme Mme Dulourdel semblait profondément dormir sur son lit, Clémence s'habilla et sortit prestement, pour quelques choses dont elle avait un pressant besoin, mais, au magasin assez distant où elle se rendit, à cause des clients, elle dut attendre un gros quart d'heure avant d'obtenir ce qu'elle désirait... et le temps lui parut bien long. Rentrant chez elle, elle fila tout droit à la chambre à coucher. Quelle ne fut pas sa surprise de constater que sa mère n'y était plus. Elle monta au deuxième, où se trouvaient deux autres pièces. Rien. Elle ouvrit la garde-robe de leur chambre commune, pour constater que les chapeau, manteau et couvre-chaussures de l'autre y manquaient. Elle se rendit chez les voisins. Personne ne l'avait vue. Elle cherchait tout autour, quand elle vit venir, de l'ouest, un traîneau dans lequel, debout, se trouvait un homme seul. Elle arrêta le voyageur: "Vous n'auriez pas rencontré une femme, plutôt petite et habillée de noir?" "En effet", répondit l'étranger: "une vieille tout courbée et qui m'avait l'air pressée: là-bas, sur le chemin du cimetière..." "C'est ma pauvre mère, qui est malade!" L'homme, qui était de Saint-Pierre, fit tourner le cheval et invita la jeune fille à prendre place sur le siège de son véhicule.

On atteignit Mme Dulourdel tout comme elle entra dans notre large champ des morts, où les droits érables dénudés et les sombres conifères prêtaient leurs ombres aux douces ondes des tertres enneigés.

Huit jours plus loin, emportée qu'elle fut par une pneumonie, la pauvre mère tenait enfin la paix et la complète solution de tous les problèmes terrestres.

Quand Jean-Léon rentra au pays, au cours de l'été 1919, après avoir subi vingt et un mois d'emprisonnement en Allemagne, c'est en compagnie de sa sœur qu'il se rendit au cimetière, pour s'y agenouiller et longuement prier et pleurer devant une modeste épitaphe où se lisait:

(Suite à la page 15)



"...notre large champ des morts, où les droits érables dénudés et les sombres conifères prêtaient leurs ombres aux douces ondes des tertres enneigés". (Photo R. Pérusse).

lamer pressentiment, mon pauvre et cher grand! que je ne te verrai plus jamais, jamais!"

Le choc de la trop affective Fabiola Nadeau se brisa un peu plus chaque jour... Quoiqu'elle n'avait que quarante-cinq ans, ses cheveux blanchirent totalement au cours des premiers mois qui suivirent, puis, ne dormant plus et pleurant plutôt constamment, sa raison s'en alla lentement...

La guerre fit et fera toujours le grand désespoir des mères...

La dernière des lettres que Jean-Léon écrivit quand sur le sol canadien était accompagnée d'une fine croix d'ar-

saient de lire ses missives, disant qu'elle n'y comprenait plus rien...

Clémence dut abandonner son travail à l'extérieur, puisque, de plus en plus faible, Mme Dulourdel ne pouvait pas rester seule. Cependant, altruiste et généreuse, l'épouse de l'industriel chez qui la jeune fille avait passé trois longues années lui faisait tenir discrètement et régulièrement son salaire, par le plus vieux de ses fils, Paul, qui s'y refusait d'autant moins qu'il aimait Clémence, et beaucoup.

D'autre part le si bon docteur Philippe-Auguste Richard, qui, après avoir soigné son mari, s'occupait sérieusement de Mme Dulourdel, savait lui fournir

jours, rue Saint-Jean-Baptiste ouest: "Où est-il? Je l'ai bien, bien entendu parler, tu sais..." "Qui, chère mère?" demanda Clémence. "Jean-Léon, tu le sais bien... Pourquoi qu'il se cache? Il ne veut plus me voir, je suppose!" La jeune fille fit asseoir la malade et lui dit, tendrement: "Oui, oui, il va venir, c'est sûr, pour vous voir; je n'en doute pas plus que vous, maman, mais plus tard..." "Quand ça, plus tard, à soir?" Sans plus dire, Clémence, de son mouchoir, effaça les larmes qui tremblaient aux paupières de sa mère. Cette dernière fit alors, durement: "Tu es bien comme tous les autres: tu ne veux rien dire. Ah! si je pouvais parler à ton

COURRIER

MONTMAGNY ★ L'ISLET ★ BELLECHASSE

DES PAROISSES

St-Fabien-de-Panet

DECES

Sont décédés dernièrement, MM. Joseph Labrecque, 52 ans; Magloire Brisson, 67 ans et Gédéon Lemelin, 88 ans.

NOS MALADES

Mme Emmanuel Fortin est actuellement hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

VA-ET-VIENT

MM. et Mmes Aurèle Pilote, Maurice Brisson, Achille Guérard, Willie Montminy, MM. Georges Fortin, Philippe Tardif et Philippe Brisson était de passage à Montmagny pour affaires.

M. Edouard Poulin était de passage à Montmagny pour assister aux funérailles de M. Candide-A. Corriveau.

M. et Mme Armand Poulin, MM. Henri et Jean-Paul Poulin, étaient de passage à St-Georges pour assister aux funérailles de leur cousin, M. Emile Bureau.

ST-PAUL

A tous les lecteurs et lectrices du "Courrier de Montmagny", la correspondante de St-Paul, vous offre ses meilleurs souhaits pour un JOYEUX NOEL et une BONNE L'ENTRETIEN DES ROUTES et HEUREUSE ANNEE.

Grâce à l'initiative de M. Paul-Omer Blais, de St-Paul, les routes qui relient les localités du comté seront ouvertes cet hiver. Les seules paroisses qui ne seront pas desservies sont Ste-Euphémie et

Ste-Apolline. Les routes seront entretenues jusqu'à la frontière du Maine et jusqu'à la route 24, de Ste-Germaine. C'est une heureuse initiative des plus louables.

DEBUT D'INCENDIE

Vendredi soir, le 17 décembre, un commencement d'incendie provoqué par un feu de cheminée a causé des dommages à la résidence de M. Emile Dumas qui aidés des pompiers volontaires ont promptement éteint les flammes qui menaçaient de se communiquer à toute la maison dont M. Aimé Godbout est le propriétaire. Quelques dommages ont également été causés au logement de Mlle Alice Blais qui était absente au moment de l'incendie.

NOS MALADES

MM. Magloire Lemieux et Arthur Coulombe sont actuellement hospitalisés pour traitement médicaux.

DE RETOUR

Mlle Alice Blais est de retour à sa demeure après avoir passé un mois à Québec chez son frère, M. Fernando Blais.

HONNEUR AU MERITE

C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Robert Blais, de St-Paul, et professeur à l'école des garçons de St-Malachie de Dorchester, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'inspecteur, une gratification de \$20.00 pour ses succès durant l'année 1953-54.

M. Robert Blais alors qu'il était professeur à l'école de St-Paul, l'année dernière, a reçu un diplôme de M. le Surintendant de

l'Instruction Publique parce que sa classe avait obtenu la meilleure moyenne sur l'ensemble des matières du français aux examens officiels de 11e année du certificat d'études.

M. René Gagné s'étant classé premier dans les examens de 11e année reçut deux volumes de M. Omer-Jules Desaulniers, Surintendant de l'Instruction Publique par l'entremise de M. l'inspecteur Antonin Nicole.

Félicitations au professeur et à son brillant élève.

Village des Aulnaies

MARIAGE

M. Lucien Alexandre, fils de M. David Alexandre unissait sa destinée à Mlle Cécile Lavoie, de Beaumont.

REUNION LACORDAIRE

Dernièrement avait lieu une réunion des Lacordaire et Jeanne d'Arc. Il y eut initiation et changement de décoration. M. Martial Tardif, conférencier invité, sut intéresser l'auditoire en commentant une vérité trop souvent ignorée dans notre siècle de modernisme. L'esprit de sacrifice.

REUNION DES FERMIERES

Sous la présidence de Mme Ls-Horace Pelletier, nouvellement élue et de Mme Paul Pelletier, vice-présidente, les dames fermières se sont réunies pour élaborer le programme de l'année 1955. Mme Roméo Jean succède à Mme Edgar Francoeur au poste de secrétaire.

TRANSACTIONS

Le Conseil municipal s'est porté acquéreur d'un terrain situé à proximité de l'église, pour l'édification d'une salle paroissiale.

M. Lucien Alexandre a fait l'acquisition de la maison de M. Arthur Dubé.

VA-ET-VIENT:

M. et Mme Jos. Bouchard, M. et Mme Paul Bouchard, Mme Chs. Bouchard et Mme Jean Pelletier, étaient en voyage au Lac St-Jean pour assister aux funérailles de leur soeur, Mme Réal Bilodeau, née Monique Bouchard.

Mlles Jeanne et Rolande Pelletier et Christiane Bélanger, de Québec, étaient en visite chez leurs parents.

MM. Georges Gauthier, Léopold Pelletier et Mlle Marcelle Pelletier, en voyage d'affaires à Québec.

M. l'abbé Rosaire Bélanger, de

Diplômes d'honneur à Saint-Pamphile

La Rév. Soeur Ste-Julia du Couvent de Saint-Pamphile, comté de L'Islet, enseignant l'an dernier à cette même institution, vient de recevoir du surintendant de l'Instruction Publique, un diplôme d'honneur pour succès dans l'enseignement. Mlle Liliane Chouinard, élève de la Rev. Soeur Ste-Julia a obtenu la moyenne la plus élevée en français dans tout le district aux examens du Certificat d'Etudes Primaires de 10e année en juin dernier.

Les vacances au collège de Sainte-Anne

Les vacances de Noël au collège de Ste-Anne de la Pocatière ont débuté mercredi, le 22 décembre dernier au soir pour se terminer le 10 janvier prochain. Avant de partir en vacances, les Rhétoriciens ont subi, mercredi dernier, le 15, leur baccalauréat de mathématique.

Atlanta, N.Y., était en visite chez son frère, M. J. Bélanger.

M. Michel Grenier, de Québec, chez ses grands-parents.

Les paroissiens de St-Roch ont joui du privilège d'assister à une messe de minuit dite à l'occasion de la clôture de l'Année Mariale.

Ici J. O. C. parle

NOBLESSE DU TRAVAIL

Fatalité:

Situation critique, incroyable, si on ne l'a touché du doigt, situation sans issue. A l'origine, fatalité: le jeune ouvrier ne peut même pas choisir ses moyens de défense contre les misères qui l'attendent, il fera le travail qu'on lui commandera de faire, s'il y en a, et personne ne tiendra compte de ses aptitudes et de ses goûts, personne ne l'orientera, personne ne guidera ses pas inexpérimentés: il devra errer toute sa vie d'un métier à l'autre en de perpétuels et stériles recommencements; et à la suite et jusqu'au terme, fatalité: c'est le supplice de l'isolement qui produit toujours un plus grand isolement.

N'est-ce pas tragique et alarmant de constater pareille situation en un siècle où l'on vante le développement, la finesse et l'avantage inestimable des relations sociales?

Morallité des usines:

Mais quelle consternation encore plus grande nous envahit quand nous constatons combien trop souvent le milieu des usines modernes est déshumanisant, démoralisateur, combien il enchaîne dans le péché: les jeunes qui croyaient y trouver le tremplin d'où ils s'élanceraient dans une vie plus noble.

On ne peut dans un travail comme celui-ci tout noter, tout dire, mais laissez-moi du moins souligner un trait révélateur de l'atmosphère qui règne dans le milieu du travail.

ROBERT MICHAUD,

Propagandiste de la J. O. C.

CHRONIQUE ETUDIANTE

— Collège Sacré-Coeur —

Section Juvenile "Armand Lavergne"

Nos associations

Au cours du mois de novembre, les élèves du cours supérieur, inspirés peut-être par les retentissantes élections à la mairie de Montréal, songèrent à fonder leur propre cité étudiante. Presque tous s'intéressèrent grandement aux élections prochaines à la mairie. Dans chacune des classes de 10e en montant un représentant fut choisi pour être candidat à la mairie. Les élus furent 13e, M. Gilles Guy; 12e, M. Jean-Jacques McGuire; 11e, M. Pierre Mercier; 10e "A", M. Léonard Leclerc; 10e "B", M. Jean-Paul Roch.

Après quelques jours de cabale plus ou moins intense, le jour tant désiré de l'élection est arrivé. Tous les élèves du cours supérieur réunis dans la salle d'étu-

de, après avoir entendu les différents candidats exposer leur "programme" et inviter tous et chacun à leur faire confiance, jetèrent le sort par vote secret. Le comptage des votes a donné les résultats suivants: Maire, M. Pierre Mercier; pro-maire, M. Gilles Guy; Conseillers: MM. Jean-Jacques McGuire, Léonard Leclerc et Jean-Paul Roch. Sur proposition de MM. les membres déjà élus d'autres conseillers furent choisis. MM. Raynald Roy, Lucien Lamonde, Rosaire Bertrand, Philippe Paré et Guy Morin.

Déjà quelques réunions du conseil de la cité étudiante ont eu lieu et tout laisse prévoir que des résultats tangibles paieront de cette nouvelle organisation. En avant, chers étudiants pour le plus grand bien de tous.

VIANDES DE QUALITE

Dindes, 12 à 15 lbs	.48	Poulet, 4 à 7 lbs	.47
Yeau (fesse)	.65	Jambon (fesse)	.59
		Lard haché	.45

SPECIAL: Graisse Domestique 24

A. GIASSON

BOUCHER — EPICIER

63, rue de la Gare

Tél.: 367-W

Montmagny



"Nos Meilleurs Souhaits!"



En cette période de réjouissances familiales et publiques, nous désirons exprimer à toutes les personnes qui nous ont accordé leur distingué patronage un
JOYEUX NOEL
et une
BONNE et HEUREUSE
ANNEE...
Vive l'AN NEUF!

M. MARC GAGNON

Manufacturier de portes et chassiss
CAP ST-IGNACE — TEL.: 207



ARTICLE CINQUIEME

Afin de pouvoir se consacrer effectivement et intelligemment à son "hobby" favori, le philatéliste doit tout d'abord disposer d'un minimum d'accessoires indispensables, tant rudimentaires soient-ils.

Tout d'abord, il est de première importance de réunir les timbres-poste dans un cahier quelconque, peu important la nature et le format, et d'y adopter un système pratique de classification. La méthode alphabétique est sans doute la plus recommandable et la plus rapide.

Si l'amateur de timbres désire fabriquer lui-même ses propres albums, il aura grand avantage à adopter le cahier à feuilles mobiles, ou à anneaux, car ce dernier lui offrira la facilité d'ajouter les pages requises au fur et à mesure que sa collection évoluera. Cette pratique est la plus populaire chez les philatélistes, non seulement en raison de son économie, mais également pour le cachet personnel qu'elle apporte à une collection ainsi montée. Là encore, est-il important de faire un choix judicieux d'un format régulier et d'usage courant, car avec les années, viendront s'ajouter de nombreux albums et tout comme dans une même série de volumes, l'on concevrait mal la diversité de format et de reliure.

Par contre, lorsque l'amateur préfère se procurer des albums manufacturés, un vaste choix est en mesure de satisfaire la moindre de ses exigences. Le débutant, tout comme le spécialiste trouveront l'album de leur désir, et ce, à des prix variant de 25 cts à \$50.00 et davantage. Les uns pourraient contenir quelques milliers de timbres; d'autres, la plupart des timbres relativement faciles à dénicher, mais par contre, certains albums pourront loger tous les timbres existants. (Et l'on estime que le nombre de timbres-poste dépasse 100,000). Cette dernière catégorie comprend une multitude de cahiers, chacun étant consacré à un pays ou à un groupe de pays en particulier.

La plupart de ces albums préfabriqués sont mis en vente par les détaillants en gros du timbre-poste, sur le marché mondial. La firme "Scott Publications Inc.", de New York, semble posséder le monopole philatéliste du Continent américain. En plus de son "Catalogue", elle met en vente, entre autres, l'album "International", en 3 volumes, d'une capacité de 60,000 timbres, et auxquels vient s'ajouter un supplément annuel. Cette série est sans contredit la plus populaire du genre et son coût d'achat ne dépasse pas \$30.00. Il existe encore une quantité énorme d'autres marques de fabrique susceptibles de convenir à tous les collectionneurs, et un simple coup d'oeil dans une revue philatélique nous laisse l'embarras du choix. Mais en passant, il convient de souligner l'existence d'un album réservé au Canada et publié par la Cie Barclay Press Co., de Montréal, au prix modique de \$9.00. Ce spécimen de belle valeur est réellement bien fait et mérite l'attention du spécialiste

du timbre canadien.

D'une manière générale, toutes ces publications sont reliées et sur feuilles mobiles, présentent des pages carrelées, illustrées de reproductions de timbres et de motifs décoratifs et certaines renferment tous les détails nécessaires pour faciliter l'identification des items concernés. Dans certains albums, les timbres ne sont apposés qu'au recto de la feuille et une mince feuille de papier de soie est interposée pour plus ample protection. Et tout récemment, apparaissait sur le marché, une création nouveau genre. Il s'agit d'un album dans lequel les timbres ne sont pas fixés sur les feuilles, mais plutôt placés dans une case spéciale à façade transparente. De cette façon, le timbre se conserve intact.

Lorsque notre amateur est alors en possession de son album, encore lui faudra-t-il de nombreux accessoires, dont l'un entre autres est de première nécessité. Il s'agit des charnières ou papiers transparents et gommés, destinés à fixer les timbres sur les pages de l'album. Il en existe plusieurs marques de commerce, de qualité et de format différents. Cependant, il importe de faire un choix et n'utiliser que les charnières dont l'usage n'altère pas la qualité des timbres, en y adhérant trop fortement. Et la technique moderne a lancé, tout récemment, une charnière portant une colle spéciale, dont l'emploi ne requiert aucune eau; et de plus elle peut s'enlever aussi facilement, laissant le timbre intact. Toutefois, sa valeur est relativement élevée puisqu'elle est environ dix fois celle d'une enveloppe de 1,000 régulières, à 20 cts.

A ceci viennent s'ajouter quantité d'utiles ustensiles dont l'usage régulier rendra de grands services à l'amateur de timbres-poste. Il y aurait tout d'abord, une paire de brucelles, ou petites pinces aux extrémités aplaties, qui permettent de manipuler les timbres plus sûrement et plus facilement surtout. L'amateur qui fait un premier usage de ce petit outil ne veut plus s'en départir par la suite. D'autres instruments fort utiles seraient également une petite loupe, une "table de mesure des perforations", un tableau des "couleurs" les plus usitées dans la fabrication des timbres, et enfin, un petit appareil de détection de la filigrane du papier timbré. Toutefois, ce dernier outil peut se réduire à un simple papier cartonné, à surface noire et lustrée, et une légère quantité de benzine, ou essence à briquet. Pour s'en servir, il suffit de placer, face en bas, sur la surface noire, le timbre à examiner, et verser quelques gouttes de benzine, (ou encore du tetrachlorure de carbone) sur le verso du timbre; et si ce dernier contient une filigrane quelconque, elle apparaîtra bien visible sur la surface humide.

Tout ceci est loin de constituer une énumération complète de tous les accessoires du philatéliste, mais par contre, ces différents objets se rencontrent normalement chez la plupart des adeptes

de la philatélie. Ce sont les outils de base. Au fur et à mesure qu'il progressera, l'amateur de timbres perfectionnera sa technique et ses outils, et de nouvelles éditions viendront grossir le volumineux matériel déjà en sa possession.

Nous avons omis, à dessein, de souligner l'importance primordiale du plus indispensable outil philatélique que sont les divers catalogues ou encyclopédies des timbres-poste. Nous leur consacreront notre prochaine chronique, ainsi qu'aux divers journaux et revues philatéliques.

P.S. — Cordiale invitation est adressée à tous les amateurs de timbres-poste de Montmagny et de la région, en vue de jeter les bases d'un "Groupe philatélique" dans le but unique de notre avancement personnel dans la poursuite de notre magnifique "hobby".

Pour informations: Cyrille Leclerc, 40, rue Taché, Montmagny. Tél. : 342-W.

Ne pas offrir de p'tit verre aux livreurs

A une assemblée du Comité exécutif de la section des produits alimentaires de l'Association du Québec, pour la Prévention des Accidents du Travail, il a été convenu à l'unanimité que pendant la période des Fêtes toutes les ménagères ou autres personnes au foyer devraient s'abstenir d'offrir et faire prendre, dans le seul but de donner de la gaieté, aux conducteurs de véhicules, de la liqueur, au cours de leur travail.

Ces conducteurs ont une responsabilité bien définie envers leur patron, leur famille, et envers le public en général. — Ils doivent revenir eux-mêmes le soir, sain et sauf, et ramener leur

véhicule au garage ou à la remise, à une heure spécifiée, sans aucun dommage au dit véhicule.

Ils devront aussi, à l'égard de leur famille, être le "Père Noël" qui donne et réjouit les cœurs, et pour cela ils devront être tout à eux, sans aucun dérangement par la liqueur forte ou autre cause.

Donc, pour leur assurer un joyeux et heureux Noël et Jour de l'An dans le bien-être ainsi que l'entière sécurité, la franche et étroite collaboration du public est sollicitée pour ne pas offrir et donner à ces gens en service, aucune boisson enivrante.

Rappelez-vous: "La vie que vous sauvez peut être la vôtre".



LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Bilan sommaire annuel

au 30 novembre 1954

ACTIF

Encaisse et soldes bancaires (y compris effets en transit)	\$ 467,429,065
Valeurs des gouvernements fédéral et provinciaux, n'excédant pas la valeur courante	969,888,546
Valeurs municipales et autres, ne dépassant pas la valeur courante	288,188,034
Prêts à demande, entièrement garantis	156,395,203
Total des disponibilités	\$1,881,900,848
Autres prêts et escomptes	1,031,626,844
Hypothèques garanties d'après la Loi nationale de 1954 sur l'habitation	22,672,390
Immeubles de la banque	24,194,181
Passif de clients sous acceptations, garanties et lettres de crédit	59,349,565
Autres actifs	7,152,016
	<u>\$3,026,895,844</u>

PASSIF

Dépôts	\$2,797,548,149
Acceptations, garanties et lettres de crédit	59,349,565
Autres passifs	23,064,466
Total des exigibilités au public	\$2,879,962,180
Capital payé	41,809,863
Fonds de prévoyance	103,619,726
Profits non répartis	1,504,075
	<u>\$3,026,895,844</u>

COMPTE DES PROFITS NON RÉPARTIS

Profits de l'exercice se terminant le 30 novembre 1954, déduction faite des affectations aux Réserves Latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses.	\$20,913,511
Réserve de dépréciation pour les immeubles de la banque	2,079,466
Provision pour impôts sur le revenu	\$18,834,045
	<u>9,276,000</u>
	\$ 9,558,045
Dividendes au taux de \$1.42½ par action	\$5,151,634
Dividende supplémentaire au taux de 10 cents par action	417,711
	<u>\$ 5,569,345</u>
	\$ 3,988,700
Montant transporté des Réserves Latentes après provision pour impôts sur le revenu exigibles	16,000,000
	<u>\$19,988,700</u>
Solde des profits non répartis au 30 novembre 1953	1,515,375
	<u>\$21,504,075</u>
Transporté au Fonds de prévoyance	20,000,000
Solde des profits non répartis au 30 novembre 1954	<u>\$ 1,504,075</u>

JAMES MUIR,

Chairman et Président

T. H. ATKINSON,

Directeur Général



YVON FERLAND D.C.

CHIROPATICIEN

MARDIS et JEUDIS

JOURS — 2 à 6 heures
SOIRS — 7 à 9 heures

53, Ste-Brigitte

— Montmagny

(en haut de l'épicerie Desjardins)

L'HEURE ARTISTIQUE

LA PEINTURE

LA NATIVITE



Rares furent les peintres qui ne se prêtèrent pas — et souvent à plusieurs reprises — à fixer la prenante scène de la naissance du Sauveur.

Due à Stephan Lochner, cette illustration nous offre, un peu poseuse, une Vierge au manteau excessivement large et étrangement drapé; une Vierge aux cheveux longs et ondulés, à la tête nimbée de ce qui nous paraît une peau de tambourin; une Vierge agenouillée devant un Jésus qui semble, plutôt que dans une crèche, couchée sur un coussin recouvert d'une toile fleurie, sous un toit ayant perdu son chaume et à la fenêtre duquel trois angelets contemplatifs emmêlent leurs trop nombreuses ailes. On notera que les bergers, dont l'immense troupeau est tout près, sont vêtus comme de modernes voyageurs.

Tout est à la fois naïf, charmant et captivant d'intérêt en cette peinture vieille de cinq cents ans et qui se trouve aujourd'hui à la galerie ducale d'Altenbourg, ancienne capitale du duché Saxe-Altenbourg, ville allemande qui compte 40.000 habitants.

Stephan Lochner (ou Lothner) était originaire des environs de Constance. Peintre de l'école de Cologne, il mourut en cette dernière ville, en 1451.

— R. Pérusse.

Ici, on devient charpentiers, maçons menuisiers, peintres ou plâtriers

S'il était nécessaire de démontrer l'excellence des écoles d'apprentissage du Québec, il suffirait de jeter les yeux sur le bilan que peut présenter, après moins de huit années d'existence, le Centre d'apprentissage des métiers du Bâtiment de Chicoutimi. Depuis sa fondation en 1946, grâce à l'initiative du Comité paritaire de l'industrie de la construction et à l'encouragement du ministère provincial du Travail, six cents jeunes y ont appris un métier qui leur permet maintenant de gagner facilement leur vie. Les uns sont devenus charpentiers ou menuisiers, les autres, maçons, plâtriers ou peintres. Le succès de ses méthodes d'enseignement est tel que des sociologues des autres provinces de même que des États-Unis sont venus les étudier sur place.

L'école d'apprentissage de Chicoutimi a eu tant de succès qu'il a fallu construire récemment un nouvel immeuble d'un million de dollars. Ce sont les élèves eux-mêmes qui ont exécuté, sous la direction des professeurs, presque tous les travaux de maçonnerie et de finissage. Tel est le solide bilan que peut présenter, après huit années à peine d'existence, le Centre d'apprentissage des métiers du Bâtiment de Chicoutimi.

Dans son dernier film de la série COUP D'OEIL (no 67) qui sera bientôt montré dans les cinémas, l'Office national du film met en vedette cette belle réalisation des gens de Chicoutimi. On voit qu'il existe à Québec, Montréal, Sherbrooke, Hull et Joliette de semblables centres d'apprentissage.

A LA RADIO

Au Théâtre Ford, cette semaine.

Le Grillon du Foyer

Dot Peerybingle, mariée à John Peerybingle, est très amoureuse de son mari, quoi qu'il soit de plusieurs années son aîné et malgré ses manières brusques... John entre chez lui accompagné d'un vieux pauvre, simple d'esprit qu'il a trouvé errant sur la route. Dot apprend que le vieux est en réalité Edward, le fils de leur meilleur ami Caleb qui travaille depuis toujours, et pour un salaire ridicule, pour le compte de l'avare Tackleton. Edward a quitté le pays il y a sept ans pour la Californie, et on l'a cru mort; il est maintenant devenu très riche mais veut demeurer inconnu quelque temps afin d'éviter un choc possible à son père Caleb... Tackleton vient annoncer son mariage imminent à May Fielding, Tackleton, qui déteste Dot parce qu'elle a toujours repoussé ses avances, parvient à convaincre John que le vieillard hébergé sous son toit est en réalité un jeune amant de Dot, déguisé, afin de s'introduire chez eux. Mais tout est bien qui finit bien. Edward découvre son identité et épouse sa fiancée, John recouvre sa foi en sa femme, et Tackleton est abandonné à sa solitude et à son avarice.

Cette oeuvre classique de Charles Dickens sera à l'affiche du Théâtre Ford, le 30 décembre 1954. Le Théâtre Ford est diffusé chaque jeudi soir, de 8h.30 à 9h.30 sur les postes du réseau français de Radio-Canada et commandité par la Société Ford du Canada.

LA PLEIADE

groupe de poètes du 16e siècle

Ce nom de "Pleiade", inspiré un peu de Ronsard, a été donné, de son temps, à un groupe de poètes, dont Joachim du Bellay, Pontus de Thiard, Baif, Jodelle, Belleau, Pelletier, Jean Dorat.

PIERRE de RONSARD EST NE DANS UN CHATEAU

Petit-fils d'un fonctionnaire de la Cour, fils d'un militaire brillant, qui servit sous Louis XII et François Ier, Pierre, né en 1524 ou 25, fut élevé par ce père lettré et devint page aux Cours de France et d'Ecosse.

UNE MALADIE LE FIT A MOITIE SOURD

Il abandonna alors heureusement les armes pour les lettres, où il fit rapidement son chemin.

EN 1560 PARURENT SES PREMIERES ODES

Et déjà en 1560, on publia la première édition complète de ses oeuvres.

A 35 ANS, IL EST AU SOMMET DE SA GLOIRE

Favori des Valois, grand poète national, il poursuivit une active carrière jusqu'à la mort de Charles IX.

Après la disparition de ce protecteur, Ronsard quitta la Cour, et se retira en province, y vivant d'une vie simple et studieuse.

ENFIN RONSARD VINT!

Il imprima un coup de barre à la poésie, rompit avec le Moyen

Age, renoua avec l'Antiquité, grecque surtout. Il a ennobli, exhaussé la poésie, a renouvelé, multiplié les genres. Il fut le vrai père du lyrisme romantique.

IL RENCONTRE DU BELLAY DANS UNE AUBERGE

Ronsard fut si touché et impressionné par cette rencontre que jusqu'en sa vieillesse il la conta à ses amis. Car en cette pauvre auberge les deux poètes trouvèrent avec ravissement l'écho mutuel de leur coeur.

IL AIMA MARIE, CASSANDRE, HELENE

Emile de Pétague, l'immortel amant de Laure, Ronsard trouva des accents inouis pour chanter son premier amour, en Cassandre; et une jeune Argevine morte "à la fleur de son âge", comme Laure, comme Mireille.

La grâce de ces vers est irrésistible, et Malherbe n'a rien pu en e facer. Quant à Hélène, qui ne sait comment il voulut que son génie en immortalisât la beauté noble et pudique? Pour récompense, c'est par ces sonnets surtout que son nom est immortel.

DU BELLAY EST NE EN 1522

Originaire de la Loire, l'auteur de "Défense et illustration de la Langue française" acheva sa vie riche, courte et précoce en 1560 — et fut enterré à Notre-Dame de Paris. — Dès 1561, ses oeuvres complètes, éditées par ses amis, connurent une gloire durable. (Suite à la page 15)

A la Vidéo

PHONSINE et AMABLE



● La petite nature du jeune couple Beauchemin, Amable et Phonsine, s'accommodait sans trop d'acoups au train-train de tous les jours jusqu'à l'arrivée du Survenant au Chenal du Moine. Toutefois lorsque le père Didace Beauchemin eut pratiquement adopté le Survenant la résignation d'Amable et Phonsine a eu mal à parer à cet élan de vitalité qui la mettait en brèche. Amable et Phonsine sont personnifiés par Clément Latour et Suzanne Langlois aux émissions radio et télévision du SURVENANT, de Germaine Guèvremont, commanditées par la brasserie BRADING. LE SURVENANT est télédiffusé chaque mardi soir à 8 heures 30 par les antennes de CBFT, à Montréal et de CFCM-TV, à Québec.

*** Madame...

(Suite de la page 11)

Ici reposent
ELPHEGE DULOURDEL
1866 — 1914

FABIOLA NADEAU
son épouse
1867 — 1916

Quelques jours plus tard, son ex-patron le remit avec plaisir au travail qu'il accomplissait si consciencieusement chez lui, avant de quitter pour l'Europe.

Il avait alors déjà accepté de demeurer chez Clémence, laquelle, au printemps de 1913, était devenue l'épouse de Paul X., qui, resté brave garçon, était toujours attaché au bureau de l'importante industrie de son père.

Dès lors, la vie devint normale pour eux trois, comme elle le resta depuis pour tous qui en dépendent.

*** Message du...

(Suite de la page 9)

et le progrès municipal dans la province. Il nous a fait grand plaisir d'aider ces associations. L'Union des Municipalités de la province de Québec, L'Union des Conseils de Comté, l'Association des officiers de finance municipaux, l'Association des Secrétaires de Municipalité et l'Association des gérants de ville ont tenu des congrès au cours desquels de nombreuses résolutions d'un intérêt vital pour l'avenir de nos municipalités ont été adoptées et soumises aux autorités provinciales en vue d'améliorer la législation municipale. Que l'on me permette d'encourager vivement les intéressés à profiter de ces réunions annuelles de leurs associations pour mieux étudier leurs problèmes et chercher les solutions les plus pratiques. C'est avec confiance que nous envisageons l'avenir.

BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE!

Yves PREVOST, C.R.,
Ministre des Affaires municipales.

LA PLEIADE

(Suite de la page 14)

IL FIT LA GUERRE
A L'IGNORANCE

L'égal de Ronsard, s'il n'eût que la seconde place, c'est qu'il était timide et Ronsard autoritaire. Mais ces deux lumières de France s'estimaient mutuellement. Et peut-être, comme son "capitaine de bataille", eût-il été nommé prince des Poètes s'il eût vécu.

Cet humaniste nourri de culture italienne pronait la tour d'ivoire, la suprématie du travail lyrique, et il croyait en l'immortalité du poète. Il fut plus latiniste qu'helléniste.

L'AUTEUR DU FAMEUX
SONNET D'ULYSSE

"Heureux qui, comme Ulysse, après un long voyage..." chanta l'amour, de sa jeune cousine Olive, à Madame Marguerite. Mais ses plus grandes amours furent la France et la Poésie. Il la travaillait tant qu'on y perdait la trace de ce travail. Il trouva une manière inouïe de laisser "tomber" la rime et le sonnet, en beauté. On lui doit des "Regrets" immortels.

LA PLEIADE RAYONNA
SUR LE MONDE

Le rayonnement de cette école s'étendit loin et fit, en effet, comme l'avait voulu Du Bellay, que la France, mère des Arts, fut partout applaudie. Ce triomphe national, même affaibli après Malherbe, n'est pas à l'heure qu'il est, contesté, s'il fut un instant contredit.

dée Blanchet, Eugène Deladurand, Proculus Simonneau, Laurent Côté, Georges Talbot, Louis Laberge, Raoul Lévesque, Aimé Dion, Gérard Gagnon, Henri Thibault, et plusieurs autres.

Le service d'ordre était dirigé par le sergent Rodolphe Després, de la circulation provinciale, et Laurent, Couillard, chef de police.

La direction des funérailles avait été confiée à M. Marcel Ruelland, de notre ville.

A la famille éprouvée par ce deuil, nous réitérons l'expression de nos vives condoléances.

*** Funérailles de

(suite de la page 10)

Roy, Bertrand Bernier, Henri Collin, Gérard Patry, repr. Patry Sportswear, Maurice Boulanger, René Boulanger, Ovide Langlois, Hervé Gagné, Roméo Couillard, Georges Bradette, André Mercier, Réal Laberge, Gérard Blais, Raymond Boulet, Raymond Payé. On voyait encore: MM. René Samson, Emile Breton, Jean-Marie Proulx, Hector Lepage, Louis Paradis, Auguste Dupuis, Jules-A. Veilleux, Louis Latulippe, Roméo Thibault, William Rabideau, P.-N. Collin, Hector Leclerc, Laurent Paquet, Armand Boulanger, Philias Proulx, Gaudias Dubé, Wilfrid Gagné, Lionel Tétu, Gerson Gosselin, Raoul Fournier, Geo. Collin, Elzéar Morin, Louis Poirier, Diogène Moreau, Georges Moreau, J. Gaumond, Alph.-Emile Fournier, Albert Godin, Amédée Fortin, Albini Guimond, Daniel Joncas, Jos. Minville, Ernest Collin Louis Bossé, Emile Langlois, Ernest Bernatchez, Philippe Casault, Proculus Gaumond, Laurent Caron, Marcel Gagnon, Robert Gaudreau, Emile Morin, Cap-St-Ignace, Paul Gaudreau, Gérard Fournier, Gérard Gagné, Phil.-Omer Gaudreau, Jos. Thériault, Edmond Bernier, Albert Laverdière, Nap. Bernier, Michel Bernier, Fortunat Fournier, Jos. Gaudreau, Geo.-Henri Mimeault, Nap. Dionne, Aurèle Marois, Georges Blanchet, Emile Thivierge, Henri Lacombe, Lucien Coulombe, Joseph Bélanger, Lorenzo Gaumond, Jacques Gaumond, Jules Fréchette, Ernest Bernier, Paul-Emile Gagné, Lucien Lacombe, Joachim Gaudreau, Nap. Poirier, J.-Claude Gaudreau, Emilien Boissonneault, Bernard Coulombe, Laurent Boulet, Gérard Lacombe, Magloire Chabot, Siméon Thibault, Antonio Gagné, Laurent Collin, Albert Gendron, Georges Denault, Charles Lavoie, Ls-Philippe Gaumond, Donat Bernier, Armand Boulet, Gérard Guimond, Roland Fournier, Adjuitor Gagné, Eugène Rochefort, Eugène Létourneau, Omer Masson, Montcalm Gagnon, Lucien Lévesque, Odilon Couture, Noël Gaumond, Emile Coulombe, Robert Bernatchez, Ernest Bernatchez, Philippe Nicole, Edouard Tondreau, Amé-



A Noël, donnez
des mandats de la
Banque Royale

A votre disposition dans toutes nos
succursales pour n'importe quel
montant ne dépassant pas \$100.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Mesdames,

NOEL approche à grands pas. Avez-vous pensé quoi offrir comme dessert à vos invités, parents et amis, à l'occasion du Réveillon et des repas des Fêtes?

Non, alors faites vite. Notez ceci et hâtez-vous de vous procurer au plus tôt chez n'importe quel marchand de chez vous, le dessert par excellence: un assortiment des fameux biscuits qui font toujours l'orgueil des hôtes et si réputées, les excellents

Biscuits Montmagny

**Coke... le
cadeau
préféréd
pour la soif**

Ce joyeux voyageur mondial pour-
rait vous dire qu'un Coca-Cola
glacé est le parfait cadeau pour
la soif — à Mombasa, à Rome, à
Rio... et à l'endroit où vous habitez.



Approvisionnez-vous pour les Fêtes

Embouteilleur de Coca-Cola autorisé sous contrat avec Coca-Cola Liée

P. E. CHARBONNEAU

Rue De la Gare,

Tél.: 201

Montmagny.

36¢

PAR CARTON

Comprenant Taxes Fédérales
Plus Débit 2¢ Par Bouteille

"Coke" est une marque déposée

"Produit de choix du Québec"

C'est à cette marque spéciale, imprimée sur un médaillon rouge et blanc, que l'on pourra maintenant identifier la dinde de catégorie "A" du Québec. Cette catégorie équivaut au premier choix. Grâce au concours financier du Ministère de l'Agriculture de Québec qui a assumé les de fabrication de ce sceau, les producteurs useront de cette mar-

que de commerce propre à mieux faire connaître et apprécier par le consommateur l'excellent produit de leur élevage. Le sceau est opposé par les classifications officielles du Ministère fédéral de l'Agriculture aux seuls oiseaux éligibles à la catégorie de choix. On estime que les consommateurs accorderont leur préférence à la production de chez nous caractérisée par une tendreté et une saveur exclusive aux oiseaux du Québec.

Les Ateliers Mercier Enr.



SPECIALITES :

Fabrication de fauteuils en sections, réparation générale de chesterfields, studios, etc.

P.-E. MERCIER, prop.
Téléphone : 535-W.

19, rue DU MANOIR,

MONTMAGNY.

Economisez

33 1/3%

sur l'achat de votre

BAGUE DE FIANCAILLES



UNE VISITE VOUS EN CONVAINCRA. A LA

Bijouterie RAYMOND Enr.

64, rue ST-JEAN-BAPTISTE,

MONTMAGNY.

Un inimitable cadeau-souvenir de grande valeur sentimentale sera donné aux futurs fiancés lors de leur mariage. Demandez-nous ce service lors de l'achat de vos gages.

La récolte de pommes du Québec

Dans son résumé de la semaine du 1er novembre, la section des fruits et légumes du Service fédéral des Marchés rapporte ce qui suit relativement à la récolte de pommes du Québec :

"Dans la province de Québec, les rendements des variétés Cortland et Fameuse ont été inférieurs aux prévisions. Ceux des McIntosh sont supérieurs. La récolte est estimée à 2 millions de boisseaux, en regard de 1.7 pour l'an dernier. La pomme McIntosh est de belle qualité quoique un peu plus petite que l'an dernier. Le même rapport mentionne que de fortes expéditions de pommes canadiennes ont été effectuées aux Etats-Unis et autres marchés d'exportation. Les pommes pour la première charge de bateau destinées à la Grande-Bretagne ont déjà été expédiées. Elles se composent principalement des variétés McIntosh et Jonathan.

Seulement 15 joueurs âgés de 30 ans ou plus

Ceux qui disent que le hockey est un jeu pour les jeunes ne se trompent pas. Des 108 joueurs de la ligue Nationale cette saison, seulement 15 ont atteint ou dépassé l'âge de 30 ans.

Boston a six de ces joueurs, soit Milt Schmidt, Bill Quackenbush, Hal Laycoe, Joe Klukay et Cal Gardner. Le Détroit en aligne trois : Bob Goldham, Keith Allen et Tony Leswick. Les Canadiens aussi en ont trois : Emile Bouchard, Maurice Richard et Ken Mosdell. Edgar Laprade, Harry Watson et Gill Mosienko sont les seuls joueurs de 30 ans ou plus avec leurs clubs respectifs, le New York, le Toronto et le Chicago.

SAVEZ-VOUS QUE

Plus du tiers du Canada est recouvert par la forêt. Dans l'ensemble, les usines à papier ont du bois à perpétuité.

Nouvelle vedette Molson "LA BIÈRE DORÉE" "Légèreté" et "pleine saveur"



Votre bière doit être légère?

Goûtez à la Bière Dorée de Molson!

Votre bière doit être savoureuse? Vous pouvez vous fier à l'étiquette de la bière dont Léodora est le symbole!

UN PRODUIT DE MOLSON'S GOLDEN ALE BREWERY LIMITED

Joyeux Noël

Bonne Heureuse Année



Reddy Kilowatt

QUERSC POWER Company

GAGNEZ \$50.

Tout achat de \$1.00 vous donne droit au tirage d'un

CHEQUE DE \$50.00

en ETRENNES à notre clientèle

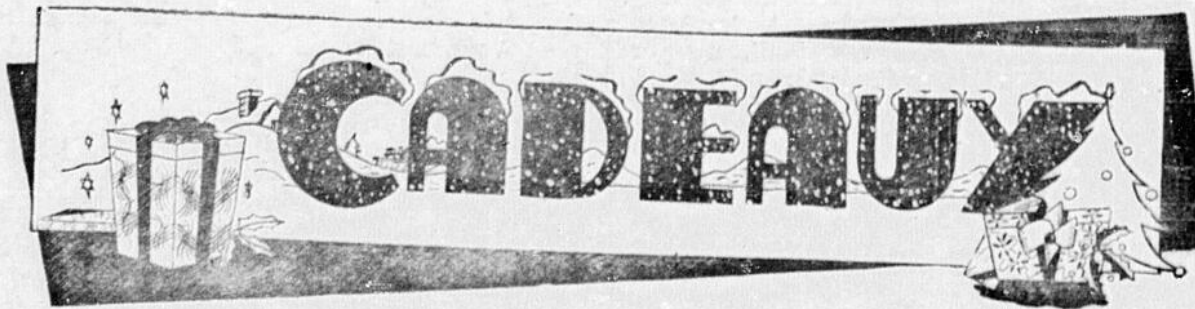
La seule condition:

Inscrire votre nom et notre numéro de téléphone

• LE TIRAGE AURA LIEU LE 31 DECEMBRE, A 10 HEURES •

LA PHARMACIE BERGERON

l'endroit tout désigné pour choisir vos



* PARFUMS FRANCAIS * STYLOS * NECESSAIRES DE TOILETTE * BRIQUETS
* CAMERAS * NOUVEAUTES * PRODUITS DE BEAUTE
* TROUSSES DE TOUTES SORTES * CHOCOLATS DE GRANDE MARQUES

Pharmacie Bergeron

— LA PLUS COMPLETE DU DISTRICT —

MONTMAGNY — TEL.: 333